

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

60ième Année

Montmagny, SAMEDI, le 5 juin 1943

No. 27



Le gouvernement Godbout a réalisé son programme

LA JEUNESSE

EN 1939, le programme électoral de l'honorable monsieur Godbout comportait les items suivants:

- 1—Augmentation des crédits consacrés à l'Enseignement Supérieur.
- 2—Développement de l'Enseignement Technique.
- 3—Organisation de l'Enseignement Agronomique Supérieur.
- 4—Ouverture de nouvelles carrières pour les jeunes.
- 5—Relèvement du traitement des instituteurs et institutrices.

EN 1943, les résultats atteints font preuve de la considération que l'honorable monsieur Godbout attache à la réalisation de son programme électoral, qui a été plus que rempli.

Ainsi les octrois et les subventions versés aux Universités, Ecoles d'Enseignement Supérieur et Technique se chiffrent par \$12,840,304.16 répartis de la façon suivante:

Universités:	\$1,764,250.00
Collèges classiques:	\$ 837,500.00
Ecoles des Hautes Etudes Commerciales:	\$ 448,000.00
Ecole Supérieure de Commerce de Québec:	\$ 30,000.00
Ecole Polytechnique:	\$ 531,300.00
Ecoles Techniques:	\$1,339,574.00
Ecole du Meuble, d'Arts et Métiers:	\$ 875,465.13
Ecole des Mines:	\$ 250,000.00
Ecole de Génie Electrique:	\$ 50,000.00
Ecole des Beaux Arts:	\$ 281,870.19
Ecoles d'Agriculture:	\$1,082,543.85
Ecoles Normales:	\$1,340,000.00

auxquelles sommes il faut ajouter les nouveaux octrois de \$1,000,000. pour l'Ecole de Génie Electrique de l'Université Laval et de \$20,000. à l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec qui ont pour principal but d'ouvrir de nouvelles carrières aux jeunes Canadiens de langue française.

Le Service de l'Aide à la Jeunesse s'est occupé activement d'ouvrir de nouvelles carrières aux jeunes et de leur trouver de l'emploi à la fin de leur cours d'étude.

Ainsi, du 1er avril au 31 décembre 1942, plus de 6,200 élèves ont suivi les cours de pré-emploi et occupent maintenant des emplois appropriés à leur connaissance et gagnent des salaires proportionnés à leurs aptitudes techniques.

Pour ce qui a trait au traitement des instituteurs et institutrices, le gouvernement Godbout a accordé des subventions aux municipalités rurales qui ont porté à \$400.00 et plus le salaire de leurs institutrices. La générosité du gouvernement a été encore plus grande à l'endroit des municipalités qui retiennent les services d'un professeur pour les garçons de 12 à 18 ans. Auparavant, une subvention uniforme de \$250.00 était payée à toute municipalité rurale qui versait un traitement minimum de \$750.00 à son professeur; mais maintenant ces subventions sont progressives et s'accroissent en proportion du traitement payé.

La session de 1942 a été particulièrement fructueuse pour les jeunes; il nous suffit de jeter un coup d'oeil pour le constater.

1.—En premier lieu, ce fut un octroi de \$25,000. à l'A.C.J.C., payable en dix versements annuels et consécutifs. Le gouvernement Godbout reconnaissait d'une façon tangible l'importance du rôle de l'A.C.J.C.: "former la jeunesse à une vie de dévouement au service de la patrie" (Statuts de Québec, 6 George VI, ch. 6).

2.—Octroi de \$15,000. pour doter Québec d'une bibliothèque municipale dont la jeunesse pourra tirer des avantages incalculables. (Statuts de Québec, 6 George VI, ch. 7).

3.—Par un échange avec la ville de Montréal, la province devenait propriétaire de l'immeuble de la Cour Juvenile, en même temps qu'elle cédait à Montréal, pour l'usage des enfants, la propriété des bâtiments du Jardin Botanique et du Centre Sportif, de même que ceux de l'Ile Ste-Hélène et de la Place du Marché Maisonneuve. Cette transaction était tout à l'avantage de la jeunesse de Montréal. (Statuts de Québec, 6 George VI, ch. 8).

4.—L'Enfance éprouvée demande la plus grande considération. En subventionnant la reconstruction de l'Orphelinat Notre-Dame de la Merci d'Huberdeau, le gouvernement permettait aux Frères de la Miséricorde de faire de leurs 400 jeunes orphelins de bons agriculteurs ou de bons ouvriers et d'honnêtes citoyens.

5.—La générosité du gouvernement ne s'arrêterait pas là; en effet, il vient en aide aux Dames Religieuses de la Charité et du Bon Pasteur de Montréal en accordant un octroi de \$200. par année à chacune des 203 filles reçues à l'Ecole d'industrie "Maison Ste-Dominique", et à chacune des 486 jeunes filles pensionnaires de l'Ecole de réforme appelée "Maison de Lorette". Les 31 fillettes de langue anglaise éduquées au "Girls' College Industrial School" jouiront du même privilège.

6.—Dans le même ordre d'idée, remarquons en passant qu'une loi présentée par l'honorable monsieur Perrier augmentait de deux années le temps durant lequel un enfant peut apprendre un métier dans une école d'industrie. (Statuts de Québec, 6 George VI, ch. 9-10-11-19).

7.—Enfin, par la loi 6 George VI, ch. 21, la subvention du gouvernement Godbout à l'Ecole Normale de McGill était portée de \$25,000. à \$40,000. par année.

Cette longue énumération des bienfaits de l'administration Godbout à l'égard de la Jeunesse a été couronnée cette année par la loi de la scolarité obligatoire et par l'octroi d'un million de dollars pour la formation d'ingénieurs et d'ouvriers spécialisés en électricité.

Suite à la page deux

Inauguration d'un Forum à Montmagny

Sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste

Montmagny a eu sa première séance de Forum dimanche dernier. Elle avait été organisée par la Société St-Jean-Baptiste, qui, voulant faire belle et éducative l'année de son centenaire, n'avait rien négligé pour que la réunion fut intéressante.

Les questions à étudier étaient celles-ci:

1.—La Société St-Jean-Baptiste est-elle un organisme nécessaire en notre province?

2.—Le clergé a-t-il le droit de s'immiscer dans les questions économiques, dans la politique? Qu'est-ce qu'on entend par "influence indue"?

3.—Les syndicats nationaux sont-ils préférables au syndicat international?

La discussion terminée, des personnes très averties, je dirais

volontiers des spécialistes en la matière furent appelées à trancher la question.

Le premier problème fut résolu, à la satisfaction de tous, par M. Jules Falardeau, professeur de Québec; le deuxième, par le R. P. Albert, capucin, curé de Limoilou, et le troisième, par M. André Roy, journaliste à l'Action Catholique.

L'auditoire a su apprécier ces messieurs ainsi que les autres amis de Québec qui les accompagnaient afin de nous initier aux séances de Forum.

Cette séance sera, nous l'espérons, le prélude d'une série de réunions qui pourraient être très utiles à notre population laquelle devrait s'y rendre en grand nombre, certaine d'y trouver instruction et profit.

NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme EDMOND ROUSSEAU

Dimanche soir dernier, le 30 mai, eut lieu au Manège du camp militaire de Montmagny, gracieuseté du Commandant Cortland Fages, une magnifique soirée de famille organisée par un groupe d'amis, à l'occasion des noces d'argent de monsieur et madame Edmond Rousseau. Un nombre incalculable de parents et amis se sont rendus offrir leurs félicitations aux jubilaires et leur prouver leur amitié sincère en formant à leur égard, des vœux de longue vie et de constant bonheur. A l'arrivée des jubilaires, monsieur Narcisse Béchard, accompagnant madame Rousseau, tandis que M. Joseph Bérard, imprimeur, était le témoin de monsieur Rousseau. La réunion était sous la présidence de monsieur Téléphone Coulombe, maire de Montmagny, qui rendit publiquement hommage à monsieur et madame Rousseau en leur attribuant les mérites qui leur reviennent, et ils présentèrent ensuite les orateurs successivement. Adressant la parole: M. Téléphone Coulombe, maire de Montmagny, MM. Antonin Casault, Ph. Béchard, Adolphe Fortier et le Major Wilfrid Ringuelet. Ils surent tour à tour, mettre en relief les grandes qualités de cet admirable couple et reconnaître en eux les parents modèles d'une nombreuse famille qui forme l'orgueil de notre race canadienne-française.

Une adresse des mieux rédigées et qui rendit les sentiments explicites d'estime et de considération de l'assistance fut lue par le fils des jubilaires, M. Robert Rousseau. Une magnifique gerbe de fleurs fut ensuite présentée à madame Rousseau, par sa nièce, Francoise, fille de monsieur et madame Emile C. Després, de l'Islet Station. Une bourse très bien garnie, don des amis de monsieur et madame Rousseau, leur fut offerte par monsieur Antonin Casault, représentant du syndicat des ouvriers de A. Bélanger, Ltée. Deux superbes montres "Longines", cadeaux des parents des jubilaires, furent remises à ces derniers par leur fils, Robert. L'orchestre Boulanger ajouta à la fête un cachet d'entrain et de mérite appréciable. Un succulent buffet, mis à la disposition de tous les invités, fut fréquemment visité et régala tous ceux qui s'en approchèrent. A une heure convenable, chacun se retira, emportant de cette réunion un souvenir inoubliable.

Cercle E.-P. Taché de Montmagny

Séance de clôture, 31 mai 1943

La réunion de clôture des activités de ce cercle, pour 1942-43, a eu lieu au convent lundi dernier. Elle a été très animée. Outre les membres réguliers, les amicalistes et quelques amis formaient l'auditoire.

Pour la circonstance, la Direction avait élaboré le programme suivant:

Piano: Les Élégantes — Carlos de Mesquita, Mlles R. Michaud et V. Boulet.

Bienvenue: par Mlle A. Chevrin, présidente.

Rapport annuel des activités du Cercle: Mlle Sémida Bélanger, secrétaire.

O Canada
1ère série de questions: Histoire du Canada, préparées par Mlle M.-P. Gazé.
Comédie: "Les deux écrivains"... Un amateur: Mlles G. Coulombe, R. Michaud et M. Vallée.
2ème série de questions: Encyclopédie générale, préparées par Mlle C. Blanchet.

Piano: "Essor" — Schumann, par Mlle Francoise Bernier.
3ème série de questions, "Sur Montmagny", préparées par Mlle S. Bélanger.

Voulant intéresser l'auditoire et donner une idée du travail qui se fait au cercle, il a été présenté trois séries de questions auxquelles l'auditoire pouvait répondre tout comme les cercelistes. Ce "petit jeu" a paru être agréable aux assistants. Tant mieux! Cela prouve que les choses sérieuses sont goûtées et qu'il y aura toujours une élite intellectuelle.

Deux prix de présence ont été tirés au cours de la réunion: un coffret de papier à correspondance offert par le Cercle Etienne-Pascal Taché a été gagné par mademoiselle Yvette Corbin; un crucifix donné spécialement pour les membres du Cercle par l'amicale Notre-Dame l'Immaculée, a été gagné par Mlle S. Bélanger.

A l'issue de la séance, M. l'au-mônier E. Simard voulut bien dire quelques mots, décerner les éloges mérités, donner de bons avis, faire des suggestions pratiques et couronner le tout de sa bénédiction, qui est un gage de bonheur pour les vacances.

Un orchestre est formé à Montmagny

Près d'une douzaine de jeunes gens, animés du désir de présenter au public une musique saine et de grande valeur s'organisent, l'automne dernier, grâce au précieux concours de M. Raoul Boulanger, et de son fils, Roger, en vue de concentrer en orchestre les talents de chacun d'eux et parvenir ainsi à donner à notre population un élan de développement jusque là méconnu. Ces jeunes émules, après avoir travaillé et peiné de longues heures, des mois durant, firent leurs débuts, dimanche soir dernier, le 30 mai, au manège militaire du camp de Montmagny, à l'occasion des noces d'argent de monsieur et madame Edmond Rousseau. Ce fut un succès grandiose et les chaudes félicitations reçues de part et d'autre, furent d'un puissant réconfort pour ces dévoués musiciens et réchauffèrent leur enthousiasme. L'entente et la bonne volonté soutenues de ces jeunes méritent d'être hautement signalées et le public fera preuve de son appréciation en les soutenant en toutes occasions, soit en réquérant leur concours en temps opportun en les recommandant à d'autres. Car ce sont des nôtres, canadiens-français, qui sont avides d'évoluer et à qui nous devons prêter main-forte si nous voulons que vive longtemps et progresse toujours de plus en plus, ce mouvement si bien organisé.

Club Rotary à Montmagny

Nous aurons, dorénavant, l'avantage d'avoir en notre ville, un club Rotary qui sera présidé par le Dr Philippe Richard. Les autres directeurs sont: MM. Gérard Collin, vice-président; Emile Froulx, secrétaire; Sam Marotte, trésorier; Jos. Maréchal, chef du protocole; Chs Bergeron, G. A. Corrivaut et Philippe Béchard. Sont aussi considérés comme membres-fondateurs: MM. Georges Pauze, Pierre Fournier, Le Pelletier, Wenceslas Bernier, Dr Lomer Lemieux, George Collie et Adrien Collin. Ce club s'affiliera au Rotary International et fera partie du district no 193 qui est gouverné par M. Arthur Lagacé. Ce club aura pour but de multiplier les relations d'affaires et augmenter la sympathie entre tous les membres de ces clubs.

L'UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

Semaine du 7 juin 1943

LUNDI, 7 juin
Montmagny:
Clinique antituberculeuse par le Dr Ph. Richard, de 10½ h. à midi et de 2 h. à 4 h.
St-Fabien:
Examen scolaire.
MARDI, 8 juin
Ste-Lucie:
A. M.—10 h. Cours au Convent.
P. M.—2 h. Clinique de bébés à la salle.
MERCREDI, 9 juin
St-François:
A. M.—10 h. Cours au Convent.
P. M.—2 h. Clinique de bébés à l'Hôtel de Ville.
JEUDI, 10 juin
Montmagny:
P. M.—2 h. Clinique de bébés à l'Hôtel de Ville.
VENDREDI, 11 juin
Lac Frontière:
Examen scolaire.

L'ECOLE D'ARTS ET METIERS DE RIMOUSKI

La guerre accumule les événements à un rythme si accéléré qu'il devient à peu près impossible à l'homme moyen de se tenir au courant de tout ce qui se déroule sur le plan national et sur les différents théâtres de la guerre. Tant de choses sollicitent son attention qu'il ignore assez souvent les milieux développements inhérents à l'apport de sa propre province à l'effort de guerre du pays. Aussi ne serions-nous pas très étonné d'apprendre que bon nombre de citoyens de la province de Québec n'ont guère entendu parler de l'école d'Arts et Métiers de Rimouski. Et pourtant, le cas bien particulier de cette institution méritait de retenir l'attention.

Sait-on, par exemple, que cette école reçoit des recrues de toutes les régions du Canada? Qu'elle permet aux jeunes militaires doués d'aptitudes marquées pour les travaux manuels et techniques d'obtenir d'excellentes situations dans les services techniques de l'armée et que l'armée elle-même en tire un bénéfice inestimable? Sait-on, surtout, que cette précieuse institution est due principalement à l'initiative des nôtres?

C'est à l'initiative de l'hon. Jules Brabant, le frère du capitaine Jean Brabant, V.C., héros de la dernière guerre, qu'on doit la fondation de l'école des Arts et Métiers de Rimouski, en 1935. M. Brabant déplorait vivement qu'une multitude de jeunes gens très bien doués ne pussent gagner aisément leur vie en quittant l'école, faute d'avoir pu maîtriser la technique d'un métier, alors que la main-d'œuvre spécialisée devenait de plus en plus précieuse pour le développement de nos richesses naturelles. Comme l'école consistait tout d'abord en un atelier de menuiserie, on eut recours aux charpentiers de l'institution pour agrandir l'école et aménager d'autres ateliers.

Dès le début de 1936, l'école était incorporée au séminaire de Rimouski. De concert avec les autorités du séminaire, un programme d'études techniques fut arrêté qui comportait l'enseignement d'une multitude de matières nouvelles. Mais la guerre allait bientôt donner un essor considérable à l'entreprise. En 1941, un décret du gouvernement provincial permit d'achever l'aménagement de l'école et d'apporter ainsi un inestimable appui à l'effort de guerre du Canada. Officiellement inaugurée l'an dernier, depuis que le ministère fédéral du Travail et le secrétariat de la pro-

vince participent à son administration, l'école des Arts et Métiers de Rimouski reçoit maintenant des recrues de toutes les provinces du pays.

On y enseigne neuf métiers différents: la mécanique d'ajustage, la soudure au gaz et à l'électricité, la mécanique d'automobile, la menuiserie, la charpenterie, la t. s. f., la télégraphie, le briquetage, la plomberie, la forge et la peinture de bâtiments. Grâce au système fédéral-provincial de l'aide à la jeunesse, une vingtaine d'instituteurs civils initient les élèves militaires à la technique de ces divers métiers, de sorte que les jeunes soldats plus aptes aux travaux manuels et techniques qu'au maniement des armes pourront remplir plusieurs fonctions fort importantes en cette guerre moderne.

Après avoir suivi ces cours pendant trois ou quatre mois, les élèves peuvent être admis aux centres d'instruction spécialisée. Lorsqu'un jeune homme a été jugé apte à suivre un cours technique, après avoir terminé ses études militaires élémentaires et avancées, on lui impose un examen psychologique approfondi afin de déterminer la branche de service dans laquelle il pourra le mieux progresser. Enfin, une fois devenu technicien expert, le soldat retourne à son unité respective, où il est affecté à l'exercice du métier de son choix.

L'école est dirigée par M. l'abbé Antoine Gagnon, que sa haute valeur scientifique désignait d'emblée à ce poste; il est secondé par M. Antoine Gauthier, préfet des études, qui est à la fois un pédagogue averti et un technicien réputé. Ajoutons que les épreuves d'orientation professionnelle incombent au capitaine Lucien Côté, officier d'état-major général du district militaire no 5, pour l'entraînement technique.

M. l'abbé Gagnon nous a parlé fort élogieusement des recrues confiées à sa direction. "Leurs aptitudes" dit-il, sont en général merveilleuses et je m'étonne constamment de la somme de travail incroyablement qu'on peut exécuter en une période de temps relativement courte. Nous n'avons aucune difficulté à obtenir l'observance d'une excellence discipline. J'ai la certitude que tous ces jeunes gens tireront grand profit de ces études au retour de la paix. L'un des grands mérites de l'armée, c'est sans doute d'avoir découvert tous ces talents qui, autrement, seraient probablement restés ignorés. C'est autant d'acquis pour la mise en valeur des immenses ressources de notre jeune pays".

\$300.00 à Gagner

Le Poste CHRC, pour aider la production agricole, offre \$300. en prix dans un concours de "JARDINS DE GUERRE".

Le premier prix sera de \$100. Le deuxième de \$50. Le troisième de \$25. Le quatrième de \$15. Le cinquième de \$10., et vingt (20) prix de consolation de \$5.00 chacun.

Les lecteurs de ce journal qui voudraient participer à ce concours, n'ont qu'à écrire comme suit: "JARDINS DE GUERRE, Poste CHRC, Québec" — cela ne coûte rien.

Les légumes cultivés demeurent la propriété du jardinier amateur, et un certificat enregistrant chaque jardin dans le Concours des Jardins de Guerre de CHRC, sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Les prix seront distribués en juillet.

Nous pouvons que conseiller à tous nos lecteurs d'enregistrer leurs jardins du plus petit au plus grand, dans le concours des Jardins de Guerre de CHRC.

LA SEMAINE PROVINCIALE

(Suite de la 1ère page)

Le critère de la valeur d'un gouvernement c'est l'attention qu'il porte aux choses de l'esprit. Quand des dirigeants ne craignent pas que le peuple soit instruit et renseigné et qu'il ait conscience de sa dignité d'homme, c'est que ces dirigeants n'ont rien à se reprocher.

De Mercier à Godbout, la liste est très longue des oeuvres éducatives dues aux administrations libérales, mais, par les temps difficiles que nous traversons, la formation est et deviendra de plus en plus nécessaire. L'honorable monsieur Godbout a paré à toute éventualité afin de faire de ses jeunes compatriotes des compétences qui n'auront rien à envier aux autres.

La chimie augmente la durée du pneu moderne

Les pauvres réserves de pneus d'automobiles dureront beaucoup plus longtemps qu'elles ne l'auraient fait il y a 25 ans et ceci grâce aux produits chimiques employés dans la préparation, la vulcanisation et la production des substances en caoutchouc, nous déclarent les chimistes de la Canadian Industries Limited. Sans ces produits chimiques, les réserves de caoutchouc brut auraient depuis longtemps été épuisées.

Un pneu d'automobile de première qualité devrait durer pendant 25,000 milles si l'on en prend un soin normal bien qu'il ne contiennent pas plus de caoutchouc que le pneu qui tombait en pièces après 2,500 milles au cours de l'autre guerre. Ces produits chimiques qui servent à prolonger la durée du caoutchouc naturel si on les compare à ceux d'il y a 25 ans sont aussi essentiels que les caoutchoucs synthétiques, les plastiques et autres substances que l'industrie chimique a trouvés comme substituts au caoutchouc.

Les contributions apportées par l'industrie chimique à celle du caoutchouc vont des toiles à longs fils de nylon ou de rayon extrêmement fort jusqu'aux teintures et aux produits qui haient la vulcanisation, des noirs de carbone qui augmentent la résistance jusqu'aux substances qui retardent la détérioration causée par l'air.

A la suite de recherches laborieuses on a produit de façon expérimentale des tissus en nylon pour les pneus. Déjà on emploie la rayonne dans la fabrication des pneus de bombardiers, de chars de combat, de camions et d'autres véhicules militaires. Ces tissus conservent leur résistance sous la chaleur que développent des vitesses ou des charges excessives, ce qui rend possible des pneus plus légers et plus forts tout en ajoutant à leur durée.

Les autres substances chimiques qui entrent dans le traitement du caoutchouc naturel sont moins importantes. Le soufre est la base de la vulcanisation. D'autres substances sont ajoutées au produit brut, souvent en quantités infimes, de façon à améliorer ses propriétés.

Certains produits chimiques qui accélèrent le procédé de vulcanisation contribuent en même temps à protéger le caoutchouc contre son pire ennemi, l'oxygène de l'air. Les chimistes ont trouvés des substances anti-oxydantes qui retardent l'action de l'oxygène quand on les incorpore au cours du procédé de vulcanisation. Elles contribuent également à empêcher le caoutchouc naturel de se craqueler.

Certaines cires spéciales servent aussi à protéger le caoutchouc contre le soleil en déposant sur la surface une mince pellicule protectrice. C'est ainsi qu'on protège les câbles contenant les fils électriques des signaux et les moulures en caoutchouc des glaces d'automobiles.

Les chimistes ont aussi perfectionné des teintures à caoutchouc. C'est ainsi qu'on a teint en jaune les gilets de sauvetage et les radeaux en caoutchouc dont se servent les marins et les aviateurs de façon à les apercevoir de loin.

Ce n'est qu'un aperçu de ce que la chimie a réalisée dans le domaine du caoutchouc sous l'impulsion de la guerre. La paix venue, toutes ces découvertes seront appliquées dans les industries.

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

MUR POUR LE MACHIAVELISME

Nulle part dans le livre de Lucien Romier, *Nation et Civilisation*, nous n'avons vu cette odieuse prétention du Bloc Popu., à savoir que "le machiavélisme n'est pas mauvais s'il est pratiqué par d'honnêtes hommes".

La Boussole, qui reflète toutes les tendances du nouveau parti politique fondé par M. Raymond, reproduit au début du mois quelques pages de ce livre afin de se disculper, aux yeux de ses lecteurs, d'avoir recommandé à l'état-major du Bloc, d'abuser des électeurs. Le machiavélisme "honnête", prétend-on dans le camp Gouin-Raymond, n'est pas de la démagogie, c'est de la démophilie. Pas de littérature compliquée, pas de programmes ou de réformes définies "en termes scolastiques". Le peuple veut "qu'on lui tape sur le coeur" et "qu'on remue en lui ce que Romier nomme les éléments passionnels".

La petite politique, l'opportunisme, les arguments fallacieux, les discussions malhonnêtes, comme tout cela se justifie avec quelques pages de Romier, aux yeux des théoriciens du Bloc.

La Boussole eut mieux fait de laisser de côté les éléments passionnels pour offrir à l'attention des électeurs les lignes suivantes qu'elle cite tardivement de Romier, et s'en tenir à cela :

"L'expérience révèle que les deux passions de base du peuple, en matière de politique générale, sont la passion de la justice sociale et l'amour-propre national".

Le Bloc Populaire n'a pas encore que nous sachions manifesté aucune justice sociale véritable. Pour se gagner la faveur populaire par n'importe quel moyen, il préfère brouiller les questions principales soumises à l'électorat. Il n'a pas de politique définie sur les grands systèmes de paternalisme d'Etat actuellement en discussion, les plans Beaveridge et Marsh entre autres; il n'approuve pas la Commission des prix de Guerre qui protège le petit consommateur contre les menaces de l'inflation. Son représentant à l'Assemblée législative a voté contre la loi de la scolarité obligatoire. Son organe officiel s'attaque à la pasteurisation du lait avec acharnement. En cent conférences à la radio ou sur des hustings improvisés, il n'a fourni aucune suggestion pour l'après-guerre.

Il n'est pas besoin d'insister sur le travail peu honorable que le Bloc Popu. a entrepris contre l'effort de guerre du Canada pour démontrer combien il se moque aussi de l'amour-propre national.

C'est un parti qui est en effet mur pour le machiavélisme... et la poubelle. Déjà !

Ersatz sur toute la ligne

Une jeune femme entre dans un restaurant de Vichy et demande d'abord :

— Garçon, vous me donnerez une tasse de bon café.

— Fini, le bon café, Madame. Nous n'avons que du "National".

Et, philosophe, le garçon d'ajouter :

— Avant, on avait du vrai café. Maintenant, on a du café national; c'est de l'ersatz. Avant, on faisait des chaussures de cuir; maintenant, on porte la "chaussure nationale"; c'est de l'ersatz. Et puis, il y avait la Révolution française... Maintenant, c'est la Révolution Nationale...

Collection pour la jeunesse canadienne

ROMANS ET LEGENDES SUR L'HISTOIRE DU CANADA

Albums de la Jeunesse
Illustrés en couleurs, 26 pages, couverture cartonnée, 7 x 9 — 15 sous.
La sorcière du Rocher Percé
Le Calvaire du repentir
Le Chaperon Rouge
La Fée des Erables
Le Chat Botté
Le Petit Poucet
Bamboulo et Bamboula
Jeannot l'Intrépide

Les Grands Albums
Illustrés en couleurs, 26 pages, couverture cartonnée, 13 x 19 — 25 sous.
La Fée des Erables
Le Petit Chaperon Rouge

Collection Enfantine
Volumes de 84 pages, illustrés 5 x 6 1/2, couverture en couleurs — 20 sous.
Les enfants perdus
Le Bonhomme Misère
Le Génie du Rocher Percé
Les aventures de Frère Bernard

Les Albums de Luxe
Superbes albums, 7 x 10, imprimés en trois couleurs — 25 sous.
Anéatah et Déranah
Christophe Colomb
La Vénérye
Jacques Cartier
Cavelier de la Salle

Romans et Légendes Historiques
Volumes de 132 pages, illustrés, 8 x 5 1/2, couverture en couleurs — 25 sous.
L'Homme blanc de Gaspé
Sur le grand Fleuve de Canada
Le grand chef de Stadaconé
Sur les Hauteurs de Châteaubourg-Royal

Le Vice-Roi du Canada
La grande découverte de l'Ouest
Les naufrages du Saint-Laurent
La Fée des Erables
Le Trésor de l'Île-aux-Noix
Les Contes du Richelieu
Aux Jardins du Richelieu
Les Contes du Saint-Laurent
Aux quatre coins des Routes Canadiennes

Au temps des Indiens Rouges
Les contes de la Forêt canadienne
Ce que raconte le vent du soir
Les contes de la Claire Fontaine
Les grandes légendes de l'histoire
Ceux qui régissent le monde
George VI, roi du Canada
A travers le Monde
Sur les chemins de la mer
Le petit théâtre scolaire

Les Grandes Aventures
Volumes de 152 pages, illustrés, 9 x 6, couverture en couleurs — 40 sous.
Sur le double Ruban d'Acier
La Caverne des Rocheuses
Le château du Rat musqué
L'espion de Jacques Cartier
Les Chercheurs d'or des Rocheuses

Journal d'une petite réfugiée
La Ruche Littéraire
Revue mensuelle illustrée pour la jeunesse. — Abon. 75 sous par année.

Récits, légendes, voyages, pièces de théâtre, jeux de mots, etc., huit années différentes, formant chacune un volume.

LIBRAIRIE GENERALE CANADIENNE, 5608, ave Stirling, Montréal.

2 Agrandissements Gratuits
Avec chaque film développé on a 10 réimpression le tout SEULEMENT (plus 5c pour postes et taxe... 25c)
PHOTOGRAPHIC LABORATORIES
Boîte Postale 546, Sherbrooke, Qué.



Manquez-vous de SUCRE

"SUCRINE VOUS VIENT EN AIDE"

MENAGERES qui êtes à court de sucre pour vos pâtisseries, tartes, gâteaux, beignes, thé, café, lait, cocoa, limonade, salades aux fruits, etc., aidez au rationnement en employant notre substitut de sucre "SUCRINE" (500 fois plus sucré). Une bouteille de "SUCRINE" équivaut comme valeur sucrée à 20 livres de sucre. Satisfaction garantie. Emballage soigné. Livraison rapide. Frais de poste et taxe compris. 1 bouteille: \$0.75. 6 pour \$4.25. 12 pour \$8.00. Adressez vos commandes avec bon mandat, à LES BONS PRODUITS ENRG., 351 Blvd Charest, Québec. — Tél.: 3-6179.

"Correspondance"

Pour trouver votre idéal?... Vous marier? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre Club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal 1722, QUEBEC.

DESIREZ-VOUS DU SUCRE?

"SUCRO" est là!!! Seulement 50 sous la bouteille. Vous donne pour un équivalent de 25 livres de sucre. Garanti. Expédions rapidement et payons frais de maille. Envoyez Bon de Poste ou Mandat postal. Commandez à: "LA COMPAGNIE SUCRO", Casier Postal 1352, QUEBEC.

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St. Denis, Montréal

SAINT-PIERRE

ST-PIERRE (DNC). — Incendie. La semaine dernière un incendie s'est déclaré à la linerie de St-Pierre, qui sans le sang-froid et le courage du personnel, il y aurait eu une autre catastrophe à enregistrer comme celle du 17 août dernier. L'incendie a pris naissance dans la bâtisse aux vidanges qui a été entièrement consumée. L'origine du feu reste encore inconnue et les pertes sont assez considérables. La linerie a-avait recommencé à opérer qu'au milieu de mars dernier.

Réunion. — Samedi soir, le 22 mai, un groupe de jeunes gens de Montmagny et de St-Pierre, invités par les organisateurs MM. Wilfrid et Marcel Samson, de St-Pierre, se sont réunis à la résidence de M. Edouard Lamonde pour fêter M. Freddy Lamonde, à l'occasion de son prochain mariage avec Mlle Etienne Gauthier, de Montréal.

Inhumation. — Dimanche, le 23 mai, à 3 heures, a été inhumé au cimetière paroissial, les deux enfants de M. et Mme Chs-Auguste Simoneau. L'aîné âgé de 5 ans était décédé en février dernier et leur bébé n'avait que huit jours. Nos sympathies.

Service anniversaire. — Samedi, le 29 mai, à 8 heures et 30, a eu lieu la translation des restes mortels de madame Louis Kirouac (Azélie Blanchet), décédée en décembre dernier, à Montmagny. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial. Un service anniversaire fut ensuite chanté à 9 heures, en l'église paroissiale, par M. l'abbé J. Rancourt, curé. Un grand nombre de parents et d'amis ont tenu à rendre un dernier hommage à la regrettée disparue. La Maison Dube de Montmagny, avait la direction des funérailles.

Soirée. — Jeudi dernier, le 27 mai ainsi que dimanche après-midi le 30, il y eut soirée et matinée données par les élèves du Couvent, sous la direction des Rlt. SS. du Bon-Pasteur, sous le titre "La Bonne Chanson". Le public s'est rendu en grand nombre à ces représentations et les élèves se sont très bien acquittés de leur rôle.

Les recettes étaient au profit du couvent et furent excellentes. Nos félicitations aux Religieuses.

CAP ST-IGNACE

Baptêmes. — Le 25 mai, a été baptisée Marie-Jeanne d'Arc-Jeanne, enfant de M. et Mme Nazaire Fortin, née Jeanne d'Arc Bernier, Parrain, M. Adrien Bernier, oncle de l'enfant; marraine, Mme J. Fortin, grand-mère.

— Le 29 mai, Marie-Anne-Jeanne-Solange, enfant de M. et Mme Romuald Mercier, née Fernande Lemieux, Parrain et marraine, M. et Mme Adolphe Mercier, oncle et tante de l'enfant.

Décès. — Le 25 mai est décédée à Québec, Mme Hermeline Dion, épouse de feu Jos-Edrome Bernier, à l'âge de 76 ans.

— Le 28 mai, est décédée à l'âge de 84 ans, dame Elmière Cloutier, épouse de feu Jean-Baptiste Bernier.

— Le 28 mai, est décédée à Hochelaga, M. Alphonse Ouellet, époux de feu dame Eva Leblanc, à l'âge de 46 ans.

Nos sympathies à ces familles.

Va-et-vient. — Mme Vve Maxime Bernier, de Lévis, était en promenade chez des parents dernièrement.

— Mme Dr Sébastien Verret, de Loretteville, chez sa mère, Mme A. Bernier, en fin de semaine.

— Mme Vve Achille Bernier et Mlle Germaine Bernier, en promenade à St-Jean Port-Joli, récemment.

Tél: 53 Rayon X
Dr Jean-Luc Lavallée,
B.A., L.D.S., D.D.S.

—Anesthésie au gaz—
Chirurgien-Dentiste
44, Rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny.

NOTRE LITTÉRATURE.

La littérature canadienne française vient de s'enrichir d'un roman d'aventures: "Les Deux Fesses d'Alphonsine", que son auteur anonyme qualifie de "passionnant d'intérêt". Cette merveille ne se vend que cinq sous dans les dépôts de journaux et librairies. Inutile de relater que "Les deux fesses d'Alphonsine", s'enlèvent comme de petits pains chauds. Il n'est que de stationner devant un dépôt pour entendre cette phrase devenue lapidaire: "Montrez-moi: 'Les deux fesses d'Alphonsine'". L'auteur inconnu signe: Hercule Valjean. Est-ce un descendant de Victor Hugo? On se rappellera que le héros des "Misérables" passa une partie de son existence dans les géoles. C'est pourquoi notre romanier du terroir y gagnerait à faire connaître sa filiation ou ses propres aventures.

Le même auteur nous annonce que son prochain ouvrage aura pour titre "Mimi la Garce". Il nous apprend de plus que: "La Mimi" est une fille déchue des bas-fonds puorris du quartier interlope de la métropole canadienne. Et il ajoute: "Lisez ses aventures. Elles vous feront frissonner."

Heureux lecteurs, qui, après avoir contemplé Alphonsine frissonnent aux aventures de Mimi! S'il prenait fantaisie à l'un de nos littérateurs de publier "La Vie Éloquente de M. Henri Bourassa, ou 'Les Homélies de M. Paul Gouin', parions qu'il ne trouverait pas 500 lecteurs, quand "Les deux Fesses d'Alphonsine" et "Mimi la Garce" cueilleront ensemble au moins 100,000 admi-rateurs.

Le mot de Cambronne en français ou en anglais

Il paraît que les Royal Black Knights of Ireland de l'Ouest-Ontarien, réunis en congrès à London (Ont.), ont adopté une résolution protestant contre l'usage de la langue française dans les bureaux du gouvernement fédéral en Ontario, de même que dans les écoles de cette province et dans les programmes de Radio-Canada.

Devant cette protestation imbécile, attendons-nous à une explosion de rage chez nos National-Bloqueux. Car les imbéciles sont toujours aux prises avec d'autres imbéciles.

Mais le Canayen moyen, qui a du poil aux pattes, une tête sur les épaules, du cœur au ventre, la langue verte et des c... au bon endroit, se contentera de lancer aux Royal Black Knights l'apostrophe retentissante de Cambronne à Waterloo.

Comme les Royal Black Knights sont manifestement trop ignorants pour connaître ce mot célèbre et homérique, on les mettra sur la piste en disant qu'en anglais, ça commence par un S...

Quand on a de la dignité naturelle, on ne craint pas de déchoir en recourant à l'occasion au verbe expressif et succulent de Rabelais. Un mot bref et cassant, cela met fin à bien des disputes oiseuses. Un mot, c'est parfois tout un poème.

LE TABAC À CIGARETTES

ZIG-ZAG

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

SF

12

NOTES HISTORIQUES...

place que vous vous mettiez, vous apercevez le choeur, avec sa balustrade "en bois tourné", ses stalles à jolies moulures, ainsi que la boiserie à hauteur de fenêtre; et le lutrin énorme et la "chaise à bras et le prie-Dieu" de monsieur le Curé; enfin, du côté opposé, le trône de Mgr l'évêque avec un dais drapé de rouge au-dessus... Car, justement, Sa Grandeur Mgr de Pontbriand est arrivé de la veille — nous sommes au 3 juillet 1744 — il a passé la nuit chez le seigneur Couillard, vu que le presbytère est en réparation. Il donne aujourd'hui la Confirmation à 536 personnes de tout âge, même à des enfants d'un mois, certifie le registre. Il reviendra en 1750, comme il l'avait promis, pour en confirmer 169 autres "aussi de tout âge".

Mais j'entends, vous voudriez bien assister à la grand-messe, puisque c'est aujourd'hui, par hypothèse, le dimanche de la Pentecôte, en 1742. Entrez alors, mais, je vous prie, pendant que ce méchant farceur de Jean Marot sonne le dernier coup, et que René Deneau, capitaine de milice, fouaille les retardataires, je vous prie de jeter un coup d'oeil sur notre maître-autel. C'est un présent des bons Pères Recollets. Ils nous l'ont apporté de Québec, il y a bien de cela, soixante ans, pièce à pièce, à mesure que l'ouvrage finissait, au cours de leurs missions par ici. Le plan en a été dessiné par le célèbre Frère Luc, l'artiste le plus habile qui soit venu dans la colonie, et qui est aussi l'auteur du tableau que vous voyez au-dessus, représentant saint Thomas mettant son doigt dans le côté de Notre-Seigneur. La structure du tombeau a été exécutée par le frère menuisier, de même que le retable, qu'un autre frère, dont on ignore le nom, ces bons franciscains sont si humbles! a orné de ces jolies colonnettes, de ces gerbes d'épis et de ces grappes de vigne finement sculptées dans un bois rare, venu des Iles. Ce beau devant d'autel en soie rouge, la couleur du jour, épinglé d'argent, nous vient des bonnes Mères de l'Hôpital Général, si chères à feu Mgr de Saint-Vallier. Quant à la croix qui surmonte le tabernacle et aux grands chandeliers de cuivre massif, ils ont été fondus en France, mais ciselés et polis au pays, par M. J.-Bte Maisonbasse, orfèvre de Québec, rue Sous-le-Fort, à la Basse-Ville; de même que le soleil (ostensoir), le bénitier qui sont d'argent pur; vous savez? le père de M. Maisonbasse, curé de Varenne et de Terrebonne.

Cependant les marguilliers, farauds mais graves et solennels se sont agenouillés dans le banc de l'Oeuvre "semblable à celui de l'Islette", attendant que le célébrant vienne leur présenter, l'eau bénite; c'est Germain Talon dit l'Espérance, Chs Fournier et Joseph Couillard-Lislois. Les chantes ont pris place dans les belles stalles à panneaux chef-d'oeuvre de Jean Michon, le nez aussitôt plongé dans les livres sybillins ouvert devant eux, pour faire voir qu'ils comprennent, eux, la langue de l'Eglise, et qu'ils "savent la note". Jean Roussin, le petit-fils de Jean Ier, Frs Martin, Paul Boulé, Joseph Gaudreau.



Arrivant à
MONTREAL

Les hommes d'affaires se dirigent tout naturellement vers le **WINDSOR**, hôtel renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

Son site idéal en a fait un centre reconnu autant pour les rendez-vous d'affaires que pour les réunions mondaines.

HÔTEL Windsor

CARRÉ DOMINION

J. ALDERIC RAYMOND, President

ICI J.O.C. PARLE

(Suite de la page 4)

\$2, le sac, puisse arriver quand elles tombent à \$0.25? Au contrat, sa ferme valait 5,000 sacs de patates; l'année suivante, il en faudrait 40,000 pour faire \$10,000. L'argent vaut huit fois plus, mais la ferme ne produira pas huit fois plus; on la perdait. Qu'est-ce que cela faisait au prêteur? Cela faisait son affaire! Il paraît que, quand ça va bien, les banques font de l'argent; quand ça va mal, les banques font bien plus d'argent. Pour le vendeur qui reprenait sa terre et gardait l'argent reçu, c'était profit net, même si c'était l'argent des sueurs, du sang et des larmes. Mais quelle perte pour le cédant failli, pour la société, pour le pays! S'il est cruel de détruire les nids d'oi-

seaux, on ne devra plus détruire ainsi des nids de chrétiens! Est-ce qu'on fait la guerre pour le triomphe de l'or ou pour le droit des faibles, pour la justice et la liberté? La liberté de mourir sur la paille? de jeter son frère dans le chemin? ... On a consacré les hommes, pas l'argent, sauf par les taxes qui frappent tout le monde qui achète. On vit une famille nombreuse, pas les coffres pleins, qui prêtent à intérêt pendant que les nôtres se donnent. Au moins faudra-t-il qu'au retour on ne se voie pas déposséder pour dettes, pour taxes, pour arrérages envers les coffres.

(A suivre)

Par le Propagandiste de la J.O.C. de Montmagny.

NOTES HISTORIQUES...

9

Le rang du "Village" doit son nom — qu'on ne s'aviserait pas de lui enlever l'espérance — au fait que ce territoire se trouvait, dans les premiers temps, le centre de la paroisse; au-dessus s'alignait le rang du "Coteau", non moins peuplé ni florissant. Aussi bien Jacques Thibault, qui habitait la pointe dite à la Cuille, ne manquait pas de proches voisins. — au contraire de son successeur d'aujourd'hui M. Nicole. Au surplus, il jouissait de cet avantage d'avoir une belle vue sur la place de l'église, et de pouvoir reconnaître et presque entendre, de chez lui, les gens qui s'attardaient, après les offices à jacasser sur le perron. Mais, pas assez de perspective; remontons.

A l'époque où nous sommes, le territoire où s'étale orgueilleusement notre ville de Montmagny, pauvre sol s'il en fut, était encore désert ou en friche. Il y avait cependant plusieurs maisons de nichées le long de la magnifique terrasse qui domine le chemin dont j'ai parlé, les chamos qu'il traverse et le fleuve. C'était, entre autres, Jacques Pauzé, qui devait s'être bâti dans le voisinage, sinon sur l'emplacement même de la maison qui abrite, de nos jours, un vétéran de la Grande Guerre, M. Adolphe Renaud; puis Jean Létourneau qui fut marguillier en 1706, peu après son affaire, et dont la propriété, je crois, n'a pas changé de nom; aussi bien deux de ses beaux-frères, Joseph et Louis Fournier, encore représentés sur place par leurs arrières-petits-enfants. Mais voici l'endroit idéal. Arrêtons-nous au manoir fraîchement armorié d'un personnage triplement cou-su de noblesse: par son père, par sa mère et par son gendre; c'est Jacques Couillard Després, co-seigneur, frère cadet de Jean-Baptiste Ier et de Louis II de l'Espinaux, et dont la fille Elisabeth avait épousé, le 9 novembre 1716, — dans la chapelle en bois, par conséquent, mais qu'importe? le sieur Bernard d'Amours de Plaine. Il y a, derrière sa demeure, un jardin et au bout du jardin, sur la frange du plateau, une tonnelle, ou si vous aimez mieux un "berceau", tapissé de vigne sauvage ou peut-être de houblon. De là vous pouvez à l'aise embrasser du regard tout le "village de la Pointe-à-Lacille", il y a deux siècles tout entier, depuis le Domaine, au bassin, jusqu'aux limites de la paroisse de Berthier. Et l'église se profile vers la gauche, presque à vos pieds, à tout au plus un demi-mille de distance en ligne droite; elle se détache, immaculée, sur l'émeraude des prairies en juin et de l'azur du fleuve perfide, qui l'engloutira un jour, en haine, je pense, de sa beauté.

O Dieu! qui donc a dit que vous nous aviez fait un présent, en nous donnant l'imagination?

Salut, ô ma blanche chapelle,
Si douce au regard du passant,
Et dont la croix d'or étincelle
Au rayon du soleil levant;
Salut, ô chapelle sacrée,
Toi que bénit le pèlerin.

ICI J.O.C. PARLE

Pour quelques libertés

Avec la permission du Rév. P. Degré, S.J., nous faisons la reproduction de son article, article qui vous intéressera sans doute, car il traite d'une question sociale d'actualité. D'ailleurs ceux qui ont assisté à sa conférence de l'an dernier en connaissent quelque chose sur la valeur de ses idées.

o—o—o

CLEMENCEAU disait après l'autre guerre: "J'en demande bien pardon à la mémoire d'Attila et de ses congénères, mais l'art de faire vivre les hommes est encore plus complexe que celui de les massacrer."

Ceux qui trouvent curieux et pas intéressant de se voir rationner le sucre, la viande, les habits, apprendront que les pauvres de toujours, et les chômeurs de 1929-1939 par suite de l'argent rationné, ne trouvaient pas ça drôle non plus. Rationner ce qui nourrit, ou rationner ce qui paie ce qui nourrit, revient au même. C'est encore plus choquant, plus provocant de se voir imposer le rationnement de la monnaie au milieu de l'abondance des biens créés qu'on détruira, qui ne circuleront pas sur les tables parce que l'argent ne circule pas dans les foyers.

Ceux qui tirent des plans d'après-guerre — et les catholiques se doivent d'en tirer beaucoup, pour plus de justice et de charité, une libération, un élément de bonheur; qu'il est là pour la famille, et la famille pour Dieu; qu'il est un moyen, non une fin; que le foyer qui prie vaut mieux que la Bourse qui spéculé; enfin que la finance au front d'airain ne doit pas mener le monde, mais le servir.

Ceux qui luttent et meurent pour défendre la démocratie et la liberté veulent savoir pour quelle démocratie et pour quelle liberté.

Mgr Sheen trouve désastreuse l'inscription sur les drapeaux de Liberté au lieu de Justice. On n'a pas le droit de se battre pour une liberté divorcée de la Justice. Une vraie démocratie remplace le droit divin des rois par le droit divin des hommes, créés de Dieu, baptisés enfants de Dieu, allant à

Dieu, soutenus des biens de la terre dans leur recherche des biens du ciel. Qu'on sache cela, tout sera bien; qu'on ne sache que la liberté des abus d'argent; écrasement des pauvres, chômage et primauté de l'argent, rien ne va plus, on n'en est pas. La démocratie, comme l'argent, est un moyen, non une fin; une branche, non une racine. La racine, c'est l'homme, la valeur de prière d'une créature de Dieu, non sa valeur d'exploitation par un spéculateur pour le dieu argent. On veut être indépendant, oui, indépendant de toutes les formes de tyrannie, de dictature, aussi bien de celle de l'argent que de celles de Staline ou d'Hitler.

On ne devra plus jamais connaître de crises absurdes où l'ouvrier chôme à côté de la machine qui rouille et de la banque qui regorge; et où l'agriculteur est payé pour moins semer de blé alors que des citadins crient la faim, ne se marient pas, ne naissent pas, mais se bolchévisent.

On n'avalera plus les mots savants "d'inflation, de déflation, de change, de signe de richesse, de revirements, de réescompte, etc.", quand il y a surproduction de nourriture et que les enfants se couchent sans souper. On ne perdra plus sa ferme de \$10,000, déjà payée sa valeur réelle de 6,000 ou 8,000, pour tomber mendiant aux secours directs.

On ne comprend rien au ténébreux mécanisme bancaire, mais on sait bien que le Canada peut nourrir 100,000,000 d'hommes.

Quand un épicière faillit parce qu'il ne peut vendre, et qu'un ouvrier creève parce qu'il ne peut acheter, le trait d'union d'argent qui manque aurait dû se trouver là pour faire le joint, pour faire travailler, pour tout sauver. On ne veut plus entendre le mot cruel: "Il n'y avait pas d'argent pour nous faire vivre, il y en a de reste pour nous faire tuer."

Certains économistes, qui ont réponse à tout, font penser aux hérétiques dont parle Chesterton, qui ont "une philosophie parfaitement solide, parfaitement cohérente et parfaitement fausse". S'ils avaient raison, Pie XI au-

rait eu tort de flétrir, avec une violence inusitée aux encycliques, l'effarante grève des rationneurs de l'argent qui abusent les hommes au profit de sombres intérêts: "Ce qui, à notre époque, frappe d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires mais les simples dépositaires et gérants d'un capital qu'ils administrent à leur gré. Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le rang à l'organisme économique dont ils détiennent la vie entre leurs mains, si bien que sans leur consentement, nul ne peut respirer."

Terrible réquisitoire, sans limitation au temps, à l'espace, aux pays. Phrases très dures que les puissants de l'or voudraient biffer, que les vrais chefs de peuple n'ont peut-être pas voulu comprendre. Napoléon disait: "Je plaide la cause des petits; les riches ont toujours de bons diners pour leur servir de raisons." Le Pape défend la même cause; faisons-lui écho. Que jamais les pauvres ne soient forcés de faire appel aux révolutionnaires pour obtenir justice: l'Eglise est là pour y voir.

SYSTEME FAUSSE

Qui sont-ils, ces quelques hommes qui mènent l'argent à leur gré, qui permettent ou non au peuple de souffler, de travailler, de s'établir, de jouir de la suffisance de la vie? Sont-ils des rois? des premiers ministres? Non. Ce sont des êtres mystérieux, souterrains ou stratosphériques, pas connus, pas photographiés dans les journaux, pas réunis en parlements avouables, désignés sous les noms de Haute Finance, Haute Banque, Finance Internationale, et capables de créer la prospérité ou la ruine de tel ou tel pays, grâce à des trucs de change, d'inflation ou de déflation, de prêts et de retraits, savamment combinés. Ils ne sont pas res-

ponsables au peuple, pas élus par le peuple, encore moins élus de Dieu et sacrés comme les anciens rois. Ils ne sont pas comme eux pasteurs de peuples, chargés de paître les troupeaux au champ du temporel comme les prêtres au spirituel. Ils ont usuré, ils défendent leurs positions du bec et des griffes, par la publicité menteuse, par l'enseignement erroné aux naïfs, par les attaques contre les clairvoyants qui analysent les causes de la misère imminente, pour y trouver remède et non profit. Selon le P. McNabb, O.P., de Londres, "des hommes arrachent leur vie à la terre; c'est la finance". Il n'en faut pas trop!

Ne traitons de voleurs, surtout pas nos gérants de banque, honnêtes exécutants d'ordres venus de bien loin. C'est le système faussé, compliqué à plaisir, inhumain, contraire à l'Evangile, banni de Mannon, destiné à rendre les riches plus riches et les pauvres plus pauvres, à tout glisser aux monopoles où les gros mangent les petits, où les faillites se multiplient dans la pléthore des produits, au cri de: "L'argent est rare".

Pourtant, si vous discutez avec les champions de finance, ils vous clouent de mots compliqués alors que vous plaidez réalité, chose très simple: ils vous écrasent en alléguant que l'argent n'est pas la richesse mais le signe de la richesse. On le sait bien! La richesse est terre, maison, blé, viande, coton, vêtement, routes, pays. Mais si vous ne possédez pas le signe qui achète cela, vos enfants meurent, ne s'établissent pas en mariage, et c'est la vie chrétienne, morale, humaine de chacun et de la nation qui étouffe. La Révolution française a jailli de la famine; des accapareurs détenaient un grand prisonnier, "le seigneur blé". Récemment, on le brûlait, avec d'autres denrées nécessaires aux sous-alimentés, afin de garder les prix élevés.

Le Pape sait cela, il le dit, il le condamne à fond, et nous, comme catholiques, nous devons clamer cette parole fondamentale de l'encyclique, un peu tenue sous le boisseau. Il ne faut plus forcer les pauvres à s'allier aux mécontents pour réclamer justice. On

réclamera comme catholiques. Jamais on ne devra parler chez nous "d'alliance du goupillon, du château, du sabore et du coffre-fort", — du prêtre bénissant l'usure vorace. Et puisque même les plus dévouées initiatives, comme les syndicats catholiques, les coopératives et le corporatisme, peuvent aboutir à des échecs, à moins de réformer la monnaie qui se met en travers; puisque l'instabilité de l'argent peut aujourd'hui noyer un concurrent ou demain l'assécher; puisque le détenteur de l'argent détient le pouvoir réel, et sans mandat, gouverne les gouvernants; puisqu'il est impie que ce "petit nombre d'hommes", qui peut à plaisir disperser ou non le sang et la respiration nécessaires, mijote, parait-il, une super-banque internationale pour définitivement régenter les peuples que le Christ-Roi ne leur a absolument pas confiés, nous demandons que le pouvoir et la mission de paître les peuples, non de les tondre, reviennent aux gouvernants responsables, connus, élus, assermentés, remplaçables au besoin, pour que le chômage et le rationnement de l'argent ne reviennent jamais, pour que les pauvres ne blasphèment plus Dieu qui leur multiplie des surabondances, alors que ce sont de mauvaises combines qui leur soustraient les moyens d'en jouir et d'en rendre grâces.

DOMINATION DES PETITS

Après 1918, bien des cultivateurs ont perdu les terres achetées à crédit pour établir leurs fils. C'était la déflation! Qui, un mot; l'argent s'était rétréci. Pourtant la bonne terre là-bas, la vraie richesse, le bien solide sous les pieds, elle est encore aussi bonne, meilleure puisqu'ils ont dépensé pour l'améliorer. La loi sur le papier, non la Justice-veru, la remise au vendeur, qui garde les jolis paiements recus, dépassant quelquefois la valeur réelle. De telles violations du bon sens, de telles blessures au cœur, ne se guérissent pas avec les mots savants des classes d'affaires.

Puisqu'on n'avait pas songé à plafonner l'inflation de 1918, il fallait mettre un plancher à la déflation de 1920, comme on devra prévenir celle qui vaudra suivre la guerre présente, car les loups arrivent toujours après la bataille. Le retrait des crédits aurait dû se faire moins raide, moins loup, plus humain, sans attendre les moratoires imposés par la loi. La Banque du Canada n'existait pas, qui eût pu tempérer la rareté de l'argent, émettre des billets de façon à établir des prix normaux, pas trop bas après l'orgie d'inflation. Sans doute, des cris de peur auraient-ils dénoncé cette prétendue inflation nouvelle, qu'un plafonnement eût d'ailleurs régularisé, et qui n'eût été qu'un frein de sûreté à une déflation terrible, ruinant les meilleurs éléments du pays, la classe agricole trop patiente et morganisée, du moins ces années-là. Qu'un rentier de cinquante ans voie baisser le pouvoir d'achat de ses rentes, il n'aura qu'à se remettre au travail productif, et l'abondance lui reviendra, parfois même la santé, l'apaisement des nerfs et la vie méritoire. Les petits n'ont guère trouvé d'avocats pour plaider leur cause, leur spoliation.

Comment voulez-vous qu'un endetté qui a payé une terre \$10,000 alors que les patates — et tout le reste à l'avenant — se vendaient

Suite à la page trois

10

NOTES HISTORIQUES...

Qui sur la pierre vénérée
S'arrête un chapelet en main,
(Mme Tastu)

La petite église a disparu, ainsi que toute trace d'habitation et de vie aux alentours; mais le paysage est resté immuablement le même, surtout pendant les beaux jours de l'été: silencieux, mélancolique et charmant. Aussi bien je vous conseille d'aller vous asseoir, pour le contempler quand il vous plaira, à l'endroit que nous venons de découvrir car, n'avez crainte, pas plus que le noble Jacques C. Després, ne l'eût fait, le grand seigneur qui, à l'heure qu'il est, possède son domaine et habite le manoir reconstruit, ne vous chasse comme un intrus. Oh non? pour avoir peur, il faudrait bien mal connaître le gentilhomme distingué qu'est l'honorable Charles A. Paquet, député provincial de Montmagny, au surplus, quelque peu apparenté avec ce Maurice Paquet que nous avons rencontré au début, parmi les dix premiers colons de la Pointe-à-la-Caille.

Mais secouons le rêve, et entrons en curieux dans le modeste temple, pour voir comment il est aménagé. D'abord, puisque les murs étaient crépis à l'extérieur, à plus forte raison devaient-ils l'être en dedans. Ensuite il y avait une voûte, les marguilliers en font mention. — soutenue par une corniche, qui courait le long des murs et autour du rond-point de l'intérieur. En 1719, n'étaient guère avancés, et qu'on en resta là pendant encore longtemps. On se contenta, pour l'heure, de "déménager" de l'ancienne chapelle. Le maître autel, dont on s'imagine l'architecture, et celui de la Sainte-Vierge furent provisoirement installés à leurs places respectives; à l'apposé de la chapelle de la Madone, en attendant mieux, on mit le confessionnel de M. le curé.

Il est vrai que quelques semaines après l'inauguration solennelle, le 13 août 1719, il y eut une assemblée de la paroisse, pour procéder à la distribution des places de bancs, aux rangs que les propriétaires possédaient dans l'ancienne église. Après le Veni Creator chanté, on convint en outre que chacun sera obligé de faire construire son banc "à ses frais et dépens" et selon les mesures et proportions suivantes: 4 pieds de largeur, par 2 pieds et 8 pouces de profondeur. Cela devait donner 66 bancs: 54 dans la nef, et 12 dans le jubé. De plus, ajoute le procès-verbal, les trois derniers du rang du milieu, qui sont vis-à-vis de la porte, seront portatifs, à cause des enterrements. Comme on le voit, l'église pouvait loger 264 personnes assises. On prit les places, mais presque tout le monde y apporta son ancien banc; ce ne fut que dix-sept ans après que ces branlantes constructions allèrent rejoindre les fagots.

Le 24 août 1734, bénédiction d'une cloche donnée par un riche bourgeois de Québec, à la condition d'une messe annuelle à perpétuité: on la chante encore, bien

NOTES HISTORIQUES...

11

que la cloche soit aujourd'hui hissée sur une maison d'école de la paroisse d'Armagh.

En octobre 1736, Charles Bélanger, marguillier de l'Oeuvre, passe un contrat avec Jean Michon, maître-charpentier et menuisier "pour mettre la couverture de l'église à couvert des pluies et de la neige en hiver, qui font pourrir le clocher et la voûte, etc. Quoi, déjà! Deux autres marchés sont conclus, le même jour avec ledit Jean Michon: l'un pour la menuiserie de l'intérieur, et l'autre pour les bancs. Les bancs furent exécutés tels que spécifiés plus haut. Mais voici les détails de l'entreprise en menuiserie: ils achèvent de nous photographier l'aspect de l'intérieur de la modeste église:

Marche-pied du maître-autel, de bois de merisier — suivez bien — le palier et deux marches de 4 pouces de haut et d'un pied de large sur les trois faces.

Choeur pour les chœurs: 8 pieds de large dans le fond et de 6 de profondeur dans les deux côtés; élevé d'une marche à l'endroit des chœurs et deux marches pour le prêtre qui aura un "siège à bras et un prie-Dieu"; le tout en bois de pin par panneaux de 4 1/2 pieds de hauteur y compris la "balustrade de bois tourné" qui y sera apposée.

Lutrin aussi de bois de pin avec armoire pour enfermer les livres de choeur, d'énormes in-folios à fermatures de cuir.

Banc de l'Oeuvre: bois de pin avec une armoire sur le modèle de "celui qui est dans l'église de l'Islette".

Armoire au bas de l'église pour renfermer les fonts baptismaux.

Pendant que s'échait son bois, suspendu aux poutres, chez l'un et chez l'autre, l'actif Jean Michon, aidé de Pierre Bélanger, son associé, s'ingéniait — la besogne n'était pas facile — à aveugler les plus grosses fentes de la couverture au moyen d'étoupe et de goudron comme on le ferait d'un navire la coque en l'air; même affaire pour les ravalements qui commençaient à bouger; et comme la saison était avancée, ils eurent la permission de travailler les fêtes et dimanches. Le curé Formel, chanoine de Québec avait de grands pouvoirs; et il s'agissait de sauver le vaisseau.

N'est-ce pas qu'elle devait être coquette, notre petite église, campée près de la mer, à soixante pas de cette malicieuse petite rivière, qui juste un siècle auparavant, renvoya son nom lacté à la face d'un noble sire, effaçant pour sa nombreuse descendance au pays, un blason fameux au temps des croisades, et lui substituant celui de Lacaille...

Figurez-vous ces belles rangées de onze bancs à quatre places: deux reliées ensemble au milieu, comme nous l'avons vu, et deux autres, le long de chaque mur, en marge des allées fermées comme des boîtes, pour que chacun fut bien en repos chez soi: de beaux bancs tout neufs, en pin rouge de nos montagnes; et ce banc de l'Oeuvre, copié sur "celui de l'Islette". A quelque

● Examen de la vue ●

ATTENTION

Vos yeux sont-ils fatigués? Avez-vous de la difficulté à lire ou écrire, à voir de loin ou de près? Votre travail vous cause-t-il des maux de tête?

Si tel est votre cas, n'hésitez pas et faites examiner votre vue. J'ai un bel assortiment de montures des plus modernes, à prix modérés et pour convenir à toutes les bourses ainsi que l'appareil nécessaire à l'examen de la vue.

Dr Geo.-H. NOLIN, M.D.,
MONTMAGNY.

"Ancienne résidence de M.
Laurent Fortier".

APPOINTEMENTS:

Lundi, mercredi, vendredi, le soir seulement de 7 1/2 heures, à 10 h., ainsi que le samedi après-midi.

AU CANADA

Cette Semaine



Il est possible que cette semaine débute le dernier été de guerre. L'impression grandit que l'Allemagne sera défaite dans les prochains douze mois. Pour ce qui est du Japon, quand les nazis auront été mis au pas les jours de leur Empire asiatique seront bel et bien comptés.

Voilà du moins l'opinion de nombreux chefs. Elle offre un encouragement; elle présente aussi un avertissement. En l'acceptant trop à la lettre, on risque de ralentir notre effort de guerre et, partant, d'encourir la défaite. Une trop grande confiance est aussi à craindre que la peur elle-même.

La guerre peut prendre fin en moins d'un an, si le Canada et toutes les autres Nations-Unies maintiennent leur production à son plein rendement, donnent toute la puissance possible à leurs armées, fournissent enfin cette dernière poussée à tout leur effort de guerre pour amener la victoire finale. En ce début de juin 1943, il est d'un précieux stimulant de savoir que nous avons réalisé un grand

progrès depuis ce triste jour de juin 1940 où la France est tombée. Plus que jamais, les Nations-Unies sont fortes, mais il faut qu'elles deviennent plus puissantes encore.

A Washington, la semaine dernière, s'est joué le sort du monde entier. Winston Churchill et Franklin-Delano Roosevelt, en compagnie de leurs grands états-majors, ont dressé le programme des prochains douze mois. Ce fut un véritable hommage au Canada et une reconnaissance marquée de son importance grandissante que le premier ministre de notre pays ait pris place à la table des délibérations avec, à ses côtés, les dirigeants des forces armées du Canada. De belles pages viennent ainsi de s'écrire dans l'histoire et, en les lisant, nos descendants feront le point pour marquer cette date comme étant bien celle où notre pays a définitivement passé au rang de grande nation. Le successeur de Sir Wilfrid Laurier a justifié les paroles de son chef: "Le XXI^{ème} siècle sera le siècle du Canada".

La Leçon du Fabuliste

Les Voleurs et l'Ane

Pour un âne enlevé deux voleurs se battaient :
L'un voulait le garder, l'autre le voulait vendre.
Tandis que coups de poings troitaient.
Et que nos champions songeaient à se défendre,
Arrive un troisième larron,
Qui saisit maître Aliboron.

L'âne, c'est quelquefois une pauvre province
Les voleurs sont tel et tel prince.
Comme le Transylvain, le Turc et le Hongrois.
Au lieu de deux, j'en ai rencontré trois :
Il est assez de cette marchandise.
De nul d'eux n'est souvent la province conquise :
Un quart voleur survient, qui les accorde net
En se saisissant du baudet.

Jean de La Fontaine

L'activité des pilotes polonais sur le front de la Tunisie

Une escadrille des chasseurs polonais après seulement deux semaines sur le front de la Tunisie compte déjà à son actif sept appareils ennemis descendus en combats aériens. Avant son arrivée en Afrique, le commandant Skalski, chef d'escadrille et un des "as" polonais, ayant détruit onze avions allemands, endommagé trois autres et a probablement descendu encore deux. Cette escadrille, où se trouvent quelques-uns des meilleurs pilotes de l'aviation de chasse polonaise, a été envoyée en Afrique à la demande du commandant en chef de la Royal Air Force en Tunisie. — (Bulletin polonais).

La maison de verre de la rue Notre-Dame

Même en démocratie, il faut savoir distinguer entre liberté et licence. Dans un éditorial du 26 mai, le *Devoir* reproche au directeur de *Saturday Night*, B. K. Sandwell, de revendiquer la liberté de parole même pour les citoyens qui professent des idées dites subversives. "comme si, déclare le *Devoir*, la liberté de parole supposait la licence, pour ceux qui rêvent de jeter à bas nos institutions, d'exprimer librement leurs vues".

Une petite question au *Devoir*. Saboter systématiquement le moral et l'esprit de résistance d'un peuple en guerre, est-ce liberté ou est-ce licence? Et si c'est licence, quelle sanction le *Devoir* propose-t-il d'appliquer aux journaux qui s'en rendent coupables?

Quand on habite une maison de verre...

NOTES

La récolte par acre dans le Royaume-Uni est la plus élevée du monde — le blé, 34 boisseaux, l'avoine, 80 boisseaux.

On permet maintenant la fabrication de 20 sortes de biscuits seulement en comparaison de 680 avant la guerre et l'emballage ne se fait plus qu'en gros paquets.

COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Q.—Est-ce vrai que les détaillants ne peuvent vendre de sirop de maïs qu'aux clients ayant de jeunes enfants ?

R.—Non. Aucun règlement de ce genre n'a été émis ni par la Commission des Prix et du Commerce, ni par l'administration des vivres. Certains détaillants toutefois, prennent en considération le fait que les jeunes enfants ont plus besoin de sirop de maïs que les grandes personnes et par conséquent, servent d'abord les clients qui ont de jeunes enfants.

Q.—Se vend-il encore des ruches d'abeilles sur le marché ?

R.—Oui. La Commission a aboli les restrictions sur la fabrication et la vente des ruches d'abeilles faites de bois et d'autres fournitures similaires afin de faciliter la production du miel. Vous pourrez donc vous procurer des ruches d'abeilles en bois.

Q.—Je possède un permis temporaire d'abattage. On me dit qu'il n'est plus bon.

R.—Si vous n'avez pas reçu de permis permanent depuis le 17 avril, vous n'avez plus le droit d'abattre de bestiaux pour en vendre la viande.

Q.—Je suis cultivateur et j'abats mes propres bestiaux pour ma consommation personnelle. Puis-je vendre une partie de cette viande à d'autres ?

R.—Un cultivateur qui abat ne doit pas vendre sa viande à d'autres consommateurs que des cultivateurs.

Q.—Les marins ont commencé à faire leur apparition et je ne puis me procurer de grillage en fil de fer. N'y en a-t-il plus sur le marché ?

R.—La Commission des Prix et du Commerce annonce la fabrication de 221 tonnes additionnelles de ce grillage durant les douze mois à venir.

Q.—Est-ce vrai qu'on pourra se procurer du saumon en conserve cette année ?

R.—Les autorités de la Commission ont déclaré que certaines quantités de saumon en conserve de 1943 seront mises sur le marché. On n'a pas fait connaître néanmoins la quantité qui sera mise en circulation.

Q.—Quand pourrions-nous employer les coupons pour "mise en conserve" ?

R.—Les coupons pour "mise en conserve" portant le mot JUNE, sont valides depuis le 1^{er} juin.

Q.—Quels sont les coupons de beurre et de viande qui ne sont valides que jusqu'au 30 juin ?

R.—Les coupons de beurre numéro 12, 13, 14, 15 et les coupons de viande numéro 1, 2 et 3.

Q.—Les coupons de sucre et de thé, café 7 et 8 sont-ils encore valides ?

R.—Les coupons de sucre et de thé, café nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sont valides durant tout le mois de juin et jusqu'au jour où on les déclarera expirés. Les coupons 9 et 10 seront valides le 24 juin.

Le Rationnement de la viande

Voici les grands traits de l'ordonnance sur le rationnement de la viande tels que soulignés par un porte-parole de la Commission des prix et du commerce :

Le rationnement de la viande au Canada est en vigueur depuis le 27 mai.

Les viandes rationnées sont : le bœuf, le veau, le porc, le mouton et l'agneau, frais, congelés ou conditionnés.

Les viandes qui ne sont pas rationnées sont : la volaille et le poisson, ainsi que les viandes délicates comme le cœur, la langue, le foie, la cervelle, le ris de veau et les rognons, la saucisse cuite comme le saucisson de Bologne et les weiners; les morceaux de viande contenant 50 pour cent ou plus d'os sont aussi exempts de rationnement.

La ration se chiffre à deux livres approximativement. Le consommateur a droit à plus de viande dans les morceaux contenant beaucoup d'os et reçoit une moindre quantité dans les morceaux ayant peu ou point d'os. On distribue dans toutes les familles un tableau donnant la valeur respective des coupons pour les morceaux différents. Ce tableau est aussi publié dans tous les journaux quotidiens et hebdomadaires.

Personne ne peut acheter de la viande sans coupon.

Personne n'a le droit d'acheter de la viande excepté pour sa consommation personnelle et celle de sa famille et domestiques.

On doit se servir des coupons supplémentaires bruns "A".

Les coupons sont numérotés en paires et chaque paire devient valable le jeudi.

Les coupons devenant valables avant le 15 du mois sont périmés à la fin de ce mois. Les coupons valables le ou après le 15 du mois sont valables tout le mois suivant.

Il est permis à un consommateur de déposer un feuillet de coupons de son livret de rationnement chez son boucher ou son fournisseur, qui les détachera au fur et à mesure des achats.

Les tenanciers de maisons de pension qui servent des repas à plus de deux pensionnaires ont le choix de : faire application pour devenir détenteurs de quote-parts ou continuer comme consommateurs ordinaires en considérant les pensionnaires comme des membres du ménage dont les coupons de rationnement deviendront ainsi disponibles pour les achats de viande de la famille.

Un détenteur de quote-parts est une personne qui achète ou se sert de viande dans le but de servir des repas et des collations à d'autres que son personnel domestique et sa famille.

Les usagers de quote-parts doivent en faire établir la quantité par un fonctionnaire du rationnement et doivent ouvrir et se servir de comptes de banque pour leurs coupons de rationnement.

Les usagers de quote-parts, — tels que les hôtels — doivent se procurer les livrets de rationnement des personnes résidant chez eux une semaine ou plus et en détacher deux coupons par semaine.

Les cultivateurs ont le droit d'abattre du bétail pour leur propre consommation, mais ils doivent remettre à leur comité local de rationnement les coupons mensuels sur la base d'un coupon pour chaque deux livres de viande abattue et consommée dans leurs fermes. Ils ne sont pas tenus toutefois de remettre plus de la moitié de leurs coupons valables tous les mois.

Il est permis aussi aux cultivateurs de fournir de la viande à d'autres cultivateurs pour consommation dans leurs fermes. Toutefois, les cultivateurs livrant de la viande à d'autres cultivateurs doivent recueillir des bénéficiaires des coupons de viande sur la base d'un coupon pour deux livres de viande, poids brut.

Les cultivateurs qui abattent pour leur propre consommation ou pour celle d'autres cultivateurs sont requis d'en aviser par écrit leur comité local de rationnement.

Les consommateurs, fermiers y compris, qui ont de la viande emmagasinée dans des entrepôts, sont tenus d'en aviser, avant le 1^{er} juin, le comité de rationnement le plus rapproché d'eux et de remettre des coupons sur la base d'un coupon par deux livres de viande, poids brut.

Ce que disent les proverbes

L'appétit vient en mangeant, signifie que plus on a de bien, plus on veut en avoir.

Amiot, précepteur du duc d'Angoulême, lui remontrait souvent que son ambition était bornée, et qu'il se contenterait d'un bénéfice du revenu duquel il put vivre honnêtement selon sa condition. Quand ce prince fut monté sur le trône, il en obtint une riche abbaye ; mais l'évêché d'Auxerre, étant venu à vaquer quelque temps après, il le demanda au roi, qui lui rappela cette grande modération dont il avait fait gloire. Sire, répondit Amiot, l'appétit vient en mangeant. Cette répartie fut si bien accueillie, du roi et de toute la cour, qu'ayant eu l'évêché qu'il demandait, ses paroles servirent depuis de réponse commune en pareilles occasions, sans toutefois perdre leur sens naturel.

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Deuxième Ordonnance Relative au Transfert Obligatoire de la Main-d'Oeuvre

Avis à Certains Employeurs et Employés

Avis est par les présentes donné aux hommes engagés dans certaines occupations civiles spécifiées, et appartenant à des catégories d'âge et d'état matrimonial déjà précisées par les Règlements du Service sélectif national (mobilisation), qu'ils sont tenus, au plus tard le 15 juin 1943, de se présenter pour une entrevue à un bureau de Placement et du Service sélectif.

A. But: Cette deuxième Ordonnance rend disponibles, pour des emplois essentiels, les services d'hommes appartenant aux classes désignées comme susceptibles d'appel au service militaire en vertu des Règlements du Service sélectif national (mobilisation), et actuellement employés à des occupations non essentielles spécifiquement désignées.

B. OCCUPATIONS EMBRASSÉES PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE: Sont visés les hommes appartenant aux catégories désignées, s'ils sont employés comme suit: (1) magasins de détail, ou occupations connexes; (2) la fabrication de plumes et de fleurs artificielles; de gomme à mâcher; de vin; de dentelles, de cartes de souhaits; de bijouterie; ou occupations connexes; (3) la distillation de boissons alcooliques, ou occupations connexes; (4) la fabrication industrielle de statues ou d'objets d'art, ou occupations connexes; (5) tout emploi dans des salles pour crème glacée ou bars pour rafraîchissements; (6) desserveurs (bus boys); ménage à la journée et nettoyeurs; tailleurs de fourrure sur commande; professeurs de danse; laveurs de vaisselle; portiers et chefs d'ascenseur (starters); entreteneurs de pelouses; entreteneurs de terrains; porteurs (autres que sur les chemins de fer); chauffeurs privés.

C. ÂGES ET ÉTATS MATRIMONIAUX VISÉS PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE: (a) Tout homme, né entre 1917 et 1924 inclusivement, qui a 19 ans révolus; (b) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, le 15 juillet 1940 était célibataire, divorcé ou judiciairement séparé, ou veuf sans enfants; (c) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui est devenu veuf depuis le 15

juillet 1940 et n'a pas d'enfants actuellement vivants; (d) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, depuis le 15 juillet 1940, s'est divorcé ou judiciairement séparé.

D. Marche à suivre: Tous les hommes ci-dessus désignés doivent se présenter à un bureau de Placement et du Service sélectif au plus tard le 15 juin 1943. Ceux qui résident en dehors d'un centre doté d'un bureau de Placement et du Service sélectif, et trop éloignés pour se présenter personnellement, peuvent écrire au plus proche bureau et attendre des instructions.

E. OBLIGATION DE L'EMPLOYÉ: Lorsqu'il leur est enjoint d'accepter de l'emploi, les hommes désignés dans les paragraphes B et C, qui précèdent, sont tenus par les Règlements de se conformer.

F. OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR: Il sera illégal pour un employeur de retenir à son service après le 15 juin 1943, un homme désigné dans les paragraphes B et C, sauf permis spécial, à cet effet, du Service sélectif national.

G. Transport: Des dispositions spéciales seront prises pour le transport en cas de transfert à un nouveau lieu de résidence.

H. Appel: Quiconque a des objections au transfert ordonné pourra en appeler à un tribunal d'arbitrage dans un délai de 7 jours.

I. Sanctions: Des peines sont prévues pour tout employeur ou employé qui néglige ou refuse de se conformer à la présente Ordonnance.

J. Autorité: La présente Ordonnance est rendue en vertu de l'autorité conférée au ministre du Travail par les Règlements du Service sélectif national (emploi civil). (C.P. 246 du 19 janvier 1943, avec ses modifications).

K. Cette deuxième Ordonnance est supplémentaire de la première: Les occupations énumérées dans le paragraphe B ci-dessus, et déclarées non essentielles dans cette deuxième Ordonnance, sont additionnelles aux emplois non essentiels énoncés dans la première Ordonnance. A la première Ordonnance, rendue le 4 mai 1943, les individus employés aux occupations suivantes, et désignés dans les règlements, ainsi que leurs patrons, devaient se conformer au plus tard le 19 mai:

(1) taverne, débits de spiritueux, de vins et de bière; (2) vente au détail de bonbons, de confiseries, de tabac, de livres, de papeterie, de journaux; (3) salons de barbiers et de beauté; (4) fleuristes de gros ou de détail; (5) postes pour le débit d'essence; (6) vente au détail de véhicules automobiles ou accessoires; (7) vente au détail d'articles de sport ou d'instruments de musique; (8) garçons de table, chauffeurs de taxi, préposés d'ascenseur, chauffeurs d'hôtel (bell-boys), domestiques; (9) toute occupation se rapportant directement ou indirectement à des amusements, y compris, mais non exclusivement, les théâtres, les agences de films, les entreprises cinématographiques, les clubs, les allées de quilles, les salles de billard; (10) toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la teinturerie, au dégraisage et au repassage (blancheries non comprises); les bains, services de guides, le cirage des chaussures.

Les hommes mentionnés ci-dessus doivent produire au Bureau de placement les documents attestant qu'ils se sont conformés aux règlements de la Mobilisation.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail

A. MACNAMARA,
Directeur du Service sélectif national.

W-3-P



Puits artésiens pour les colons

Il existe un genre d'aide aux colons, très apprécié de ceux-ci, mais très peu connu du grand public, c'est le forage de puits artésiens chez les colons de certaines régions, où il est particulièrement difficile de se procurer de l'eau potable.

Depuis deux ans, le ministère de la Colonisation a accordé une attention toute particulière à cette question du forage des puits. En 1941 et 1942, le département a fait creuser 81 puits au bénéfice des colons du Plan Provincial, moyennant une contribution de \$50.00 par colon, ou groupe de colons quand deux colons ou plus désiraient coopérer pour utiliser le même puits. Le ministère de la Colonisation pour sa part a défrayé le reste du coût du forage mécanique et de l'installation d'une pompe appropriée. Mais jusqu'ici cette aide pour le forage des puits ne s'appliquait qu'aux hauts plateaux du Bas Saint-Laurent.

Cette année, le ministère de la Colonisation a décidé d'étendre cette aide à toutes les régions de colonisation où le forage mécanique, reconnu nécessaire, doit se faire dans des conditions trop dispendieuses pour les colons. L'octroi du ministère de la Colonisation sera à l'avenir de \$1.50 par pied de profondeur du forage mécanique; il sera payé lorsque le puits aura été muni d'une pompe appropriée et sera en bon état de fonctionnement.

Si l'on se base sur la profondeur moyenne des puits creusés depuis deux ans par le ministère de la Colonisation, le présent octroi représente approximativement 50 p. c. du coût total de l'opération augmenté du coût de l'installation de la pompe et du tuyautage. Le colon devra être en état de payer le surplus du coût et devra s'entendre lui-même avec l'entrepreneur à ce sujet.

Le présent octroi ne s'applique pas aux colons du Plan Fédéral-Provincial, qui eux peuvent puiser jusqu'à concurrence de \$75, dans leur crédit du Plan, pour se creuser un puits. Au cours des années 1941 et 1942, il y a eu respectivement 67 et 141 colons du plan Fédéral-Provincial qui se sont prévalus de ce privilège relatif au creusage d'un puits.

Il va sans dire que, dans plusieurs colonies, l'agrandissement des défrichements a rendu de plus en plus rares les sources d'approvisionnement d'eau potable; par contre, à cause de l'augmentation du bétail, les besoins sont devenus plus grands. C'est un beau jour pour le colon que celui où la pompe sur un bon puits artésien lui permet de mettre de côté la "tonne" utilisée jusque là pour le charriage de l'eau et lui assure une eau pure et froide. De plus, en cas de feux de forêts, la présence de bons puits permet d'éviter des conflagrations.

Cette politique du ministère de la Colonisation, en vue d'aider au forage des puits artésiens chez les colons, marque un autre pas dans la voie d'une colonisation plus progressive.

Bénéfices pour le cultivateur qui vend ses aliments sous forme de bestiaux

La situation des aliments exerce toujours un effet bien net sur la production des bestiaux. L'expérience enseigne que lorsque le rapport ou "relation" alimentaire reste au-dessus de la moyenne, la production animale augmente; quand il reste au-dessous de la moyenne pendant quelque temps, la production diminue, dit M. H. K. Leckie, de la Division de l'économie au Ministère fédéral de l'Agriculture.

La relation "orge-porc" est peut-être la mieux connue des indications de ce genre, elle indique simplement le nombre de boisseaux d'orge qui ont une valeur égale à 100 livres de lard sur pied, à Winnipeg. Pendant un certain nombre d'années cette relation a été en moyenne de 17.4, en d'autres termes, 100 livres de lard sur pied valent un peu plus de 17 boisseaux d'orge. L'expérience de ces dernières années indique que si cette relation tombe bien au-dessous de 20, il est probable que la production porcine diminuera au cours de l'année. En février 1943, la relation orge-porc était à 21.5, en janvier elle était de 21.4, la moyenne est de 20.9 en 1942.

Pendant la guerre actuelle le plus haut point atteint par la relation "orge-lard" a été de 32.2 en août 1942, et le plus bas de 17.6 en mars 1941. En mars 1943, les prix du lard ont atteint le plus haut niveau de dix ans mais comme les prix du grain ont monté également, la relation n'est plus tout à fait aussi favorable, cependant, la gratuite de transport accordée par le Gouverne-

ment et certaines autres subventions et rémunérations, fédérales et provinciales, qui ne se voient pas dans les prix des porcs et de l'orge, tendent à rendre l'alimentation des bestiaux un peu plus avantageuse que ce rapport n'indique. On peut calculer des proportions relatives semblables dans le cas des oeufs, des produits laitiers et du bœuf.

A l'heure actuelle, tous ces rapports alimentaires sont favorables aux producteurs qui sont protégés contre les changements défavorables par le plafonnement des prix sur les grains et sur l'alimentation commerciale. Il est probable que les prix des bestiaux resteront fermes, parce que la demande pour la viande, les produits laitiers et les oeufs se maintiendra encore quelque temps. Pour assurer le maintien de la situation alimentaire favorable, le programme de production de 1943 spécifie une expansion dans les ensemencements de menus grains, et le paiement de certains bénéfices, aux cultivateurs de l'Ouest du Canada qui abandonnent le blé pour se mettre à la production de grains alimentaires.

De cette façon, les producteurs d'animaux à viande, de produits laitiers, de volailles et d'oeufs ont des revenus relativement élevés. Les cultivateurs qui vendent le grain qu'ils produisent sous forme de viande en tirent un rapport avantageux, tout en faisant une contribution utile au ravitaillement des Nations-Unies.

PETITE NOTE

Il y a en Angleterre environ 300,000 fermes couvrant 37,000,000 acres de terrain. Le total des terres arables avant la guerre a augmenté de 50 pour cent, jusqu'à 18 millions d'acres, grâce à la collaboration des femmes et à la mécanisation — près de 60,000 femmes sont maintenant dans l'Armée agricole.

Le revenu de la ferme établit un record en 1942

Le revenu de la vente des produits agricoles au Canada a été de \$1,083 en 1942, établissant un record pour tous les temps. Ce chiffre est de plus de deux fois plus élevé que le total de 1935 et dépasse de \$184 millions le total de 1942. L'augmentation de revenu est constituée en grande partie par les ventes d'animaux à viande et de produits animaux, qui étaient en quantité plus forte et ont obtenu des prix plus élevés dans toutes les provinces qu'en 1941. Les ventes de produits laitiers, qui formaient un total de \$224 millions, représentant la plus grosse source du revenu; les porcs viennent ensuite avec \$191 millions. L'évaluation du revenu de la ferme ne comprend pas les paiements faits par le Gouvernement aux cultivateurs, qui augmentent encore le total.

Protéines produits sur la ferme pour les poussins

Si l'on ne trouve pas d'aliments à poussins dans le commerce qu'on les prépare soi-même dit le Ministère fédéral de l'Agriculture. Les bons grains ne manquent pas et l'on peut très bien élever les poussins avec des grains moulus complétés par des aliments protéiques produits sur la ferme.

Les oeufs inféconds, cuits durs, mélangés avec de la mie de pain ou des grains moulus, font un excellent aliment pour les poussins, de même que le lait caillé traité de la même façon; s'il n'y a pas assez de lait pour que l'on puisse en faire de caillé, on peut s'en servir pour humecter les grains, et en donner comme breuvage aux poussins. On peut faire cuire des issues de poissons et d'animaux et mélanger la soupe et les aliments solides avec des grains moulus pendant la période du premier âge, après quoi les poussins se contenteront des grains et de bonne verdure.

Quand il est nécessaire de suivre ces méthodes, il faut avoir soin de ne donner que ce que les poussins peuvent manger en peu de temps; on videra complètement les auges au bout d'une heure. Quand on suit ce mode d'alimentation il faut donner quatre à six repas par jour. Laissez les poussins courir dehors, où ils peuvent trouver de la verdure et du soleil. Ajoutez de l'huile de poisson vitaminée à la ration au commencement de la saison.

Pour aider à fournir les aliments protéiques

La situation des grains alimentaires au Canada est toujours favorable mais il y a un grand manque d'aliments protéiques, et la demande pour ces derniers dépasse l'offre présente ou prévue, dit la Revue de la situation agricole. La population animale toujours croissante, les objectifs de production pour les volailles, les oeufs, le porc et les produits laitiers en 1943 augmentent encore le besoin d'ingrédients protéiques et le Contrôleur des aliments fait ce qu'il peut pour combler le déficit. L'exportation de farine de poisson produite sur la côte du Pacifique est maintenant interdite, et une ordonnance récente règle le pourcentage de protéine dans les mélanges d'aliments commerciaux pour assurer une distribution équitable des approvisionnements.

Une autre ordonnance prescrit une mouture plus grossière pour la farine de luzerne et les mélanges minéraux, et une prime de \$5 par tonne sera payée aux fabricants de farine de luzerne pour la farine moulue et prête à servir. Cette mesure a pour but d'encourager la production de luzerne afin d'augmenter les approvisionnements de protéine tout en maintenant le plafond des prix.

IL FAUDRA METTRE EN CONSERVE QUANTITES DE FRUITS ET DE LEGUMES PERISSABLES

Même s'il nous faut utiliser moins de sucre pour la conservation des fruits ou les conserver sans sucre, ne laissons rien perdre.

Conservation des asperges

Dans quelques semaines, la saison des conserves battra son plein. Cette année, la conservation à la maison devra se faire sur une haute échelle afin d'éviter la perte des fruits et légumes périssables.

Beaucoup ne recevront pas la quantité de sucre demandée parce que cette quantité est bien au delà de ce qu'il est possible d'accorder. L'Administration du Sucre pourra disposer de cent millions de livres de sucre pour les conserves à la maison, en dépit de toutes les difficultés de transport sur une mer infestée de sous-marins.

La Section des Consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture, fait remarquer que beaucoup de fruits peuvent être conservés sans sucre parce que ce n'est pas le sucre mais la chaleur qui stérilise et aide à conserver les fruits.

La perte de fruits en conserves est due entièrement à une stérilisation incomplète ou à l'usage de contenants non-suffisamment fermés et qui laissent passer l'air.

S'il est nécessaire d'utiliser moins de sucre dans la conservation des fruits, ou même de les conserver sans sucre — on se servira du sucre de sa ration pour les sucrer plus tard — on emploiera des contenants qui ferment hermétiquement et on les stérilisera parfaitement.

CONSERVATION des ASPERGES

- 1.—Examinez d'abord le couvercle et les broches du bocal. Assurez-vous qu'il ne coule pas. Remplissez d'eau. Ajustez le caoutchouc et les pincettes et renversez-le pour quelques minutes.
- 2.—Stérilisez. Lavez les bocaux avec soin. Remplissez-les à moitié d'eau froide. Mettez le couvercle et déposez-les dans une bouilloire. Recouvrez d'eau froide et faites bouillir quinze minutes. Gardez les bocaux chauds jusqu'au moment de servir. On peut les stériliser dans un fourneau si l'on préfère. Placez les bocaux vides et les couvercles sur un plateau dans le fourneau et stérilisez trente minutes à 275° F. Prenez-les un par un au moment de les remplir.
- 3.—Lavez et parez les asperges. Attachez en paquets. Placez-les debout dans un chaudron d'eau bouillante, deux pouces d'eau environ. Couvrez et laissez bouillir quatre minutes.
- 4.—Placez-les chaudes dans les bocaux le plus rapidement possible. Ajoutez une demi-cuillerée à thé de sel pour chaque bocal d'une chopine et remplissez d'eau bouillante. Ebouillantez un couteau. Passez-le autour du bocal pour faire sortir les bulles d'air.
- 5.—Ajustez les caoutchoucs stérili-

sés (pour les stériliser, laissez-les dans l'eau bouillante cinq minutes). 6.—Bouchez ensuite partiellement. Pour les bocaux à pincettes, ajustez la pince du dessus mais ne rabattez pas la pince inférieure. Pour les bocaux à couvercle vissé, vissez d'abord parfaitement puis dévissez un demi-tour.

7.—Placez dans un bain d'eau bouillante pendant deux heures. Placez les bocaux sur un râtelier et de manière qu'ils ne se touchent pas. Recouvrez d'eau chaude — il doit y avoir deux pouces d'eau par-dessus les bocaux. Calculez la période de stérilisation lorsque l'eau commence à bouillir. Tenez la bouilloire couverte. Si vous utilisez un stérilisateur à la vapeur ou autoclave, opérez pendant quarante minutes, à dix livres de pression. 8.—Enlevez les bocaux, cette période écoulée. Fermez hermétiquement. Renversez quelques minutes pour vous assurer que le bocal ne coule pas. N'essayez jamais de resserrer un couvercle quand le bocal est refroidi ou vous le verriez éclater.

Le moulin à viande sera très utile

Les ménagères qui comprennent la situation actuelle sont toujours contentes de connaître les nouveaux trucs pour épargner et empêcher toute perte inutile, que leur révèle le Service d'Information du consommateur. Avec le rationnement de la viande, le mois prochain, il faudra réapprendre l'art d'accommoder les restes. Aussi, la première chose à faire est de vérifier son moulin à viande qui jouera, à l'avenir, un rôle important, dans la préparation des plats de guerre. Lorsque les lames en auront besoin, elles peuvent être affilées très facilement. Un morceau de savon sablé peut être haché exactement comme si c'était de la viande. Nettoyez ensuite le moulin à l'eau bouillante et il sera comme neuf.

Une assiette de papier ou un morceau de carton collé sous la boîte de peinture recevra les gouttes qui tombent de la boîte et servira aussi d'endroit où déposer le pinceau.

Lorsqu'on a de la difficulté à enlever un bouchon, la bouteille doit être placée sous un jet d'eau chaude pendant quelques minutes.

Le bouchon s'enlèvera très facilement ensuite. Il en est ainsi pour les couvercles des jarres ou bocaux de confitures.

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES
PILULES MORO

1666 ST-DENIS, MONTRÉAL

8 AGRANDISSEMENTS

Envoyez-nous vos films ou dix négatifs pour obtenir non seulement un ou deux agrandissements gratuits mais tous vos portraits agrandis double grandeur. Seulement 40c plus 5c de poste et tax. PHOTO POSTALE. Boîte Postale 522, Sherbrooke, Qué.

Les Membres du C.P.C. sont de nouveau à l'oeuvre

L'organisation du Comité de Protection Civile de Montmagny a tenu une assemblée jeudi dernier, le 27 mai. Tous les membres avaient été invités d'assister à cette assemblée convoquée spécialement pour y soumettre certains changements qui s'imposaient à la suite des progrès toujours grandissants de notre CPC.

Depuis bientôt un an et demi que le comité de protection civile est en opération, il a pu réaliser bien des profits des plus profitables pour la ville et la protection de sa population.

En différentes occasions, nous vous avons fait un détail du travail effectué afin que tous soient bien au courant des résultats obtenus par notre CPC. Dans le but de compléter l'organisation des différents services, des changements, basés sur l'expérience, ont été faits au sein de l'organisation.

Les gardes civils qui suivent régulièrement les assemblées ont pris connaissance des règlements et sont au courant du travail à faire au cas de bombardement ou en tout autre événement important nécessitant leur présence comme membre du CPC.

C'est à nos pompiers volontaires, qui, au début de l'organisation, ont fourni généreusement leur coopération, que revient une bonne part des succès que nous avons obtenus jusqu'à ce jour. Si, par suite des circonstances, ils ont dû abandonner la direction de chaque zone, c'est qu'avec l'expérience qu'ils ont acquise, il a été jugé qu'ils devraient être affectés exclusivement au

service des incendies, abandonnant pour cela, la direction des zones qui leur avait été attribuée parce que ces deux fonctions leur imposaient une somme de travail trop forte en plus de leur travail régulier.

Pour faire un complément à l'organisation, il y aura donc, à l'avenir: les pompiers volontaires, les pompiers auxiliaires du CPC et les chefs de zone avec équipés à diriger. Un chef pour le service de liaison aura la charge de voir à la surveillance des zones et leur procurer tout le nécessaire à leur bon fonctionnement.

Avec le bon vouloir qui les anime, les membres du CPC ont accepté unanimement les dernières décisions prises par le Bureau de direction lequel avait vu à placer chaque membre dans le service lui convenant le mieux.

Le Comité de Protection Civile, dont le président est M. Maurice Marquis et le secrétaire, M. J.-W. Berger, est composé de la manière suivante:

Présidents d'honneur: M. Téléphone Coulombe, Rév. M. J.-A. Lessard, curé, M. J.-L.-K. Lallamie, M.P., M. Fernand Choquette, M.P.P.; président actif: M. Maurice Marquis; secrétaire, M. W. Berger; directeur des services médicaux, ambulance et premiers soins: Dr Albert Dumas; directeur du Service d'hygiène: Dr Ferland; directeur du service des incendies: Adolphe Corneau, chef, et Alfred Martin, comme sous-chef des pompiers auxiliaires; directeur du service de la police, Ernest Paré; directeur

du service de l'eau, Antonio Paré; directeur du service essentiel et travaux publics, M. H.-A. Gauthier; directeur du service de liaison, Roméo Savard.

Chef de zone: No 1, MM. Eug. Thibault; no 2, Gérard Despres; no 3, Jos. Caron; no 4, Emilien Blanchet; no 5, Paul Boulanger; no 6, Aimé Boulet, nos 7 et 8, Paul Rioux.

Service du feu: Pompiers volontaires: MM. Donat Mainville, Armand Pelletier, Henri Gaudreau, J.-Bte Paquet, Roméo Caron, Alex. Gaudreau, Eug. Blanchet, Auguste Labonté, Em. Coulombe, Em. Corneau, J.-B. Coulombe.

Service d'électricité: M. George Collie est à la disposition du CPC pour lui fournir tous les renseignements dont il aura besoin et faire exécuter les travaux qui pourraient être nécessaires et urgents en cas de bombardement.

Service de pompiers auxiliaires du corps du CPC: MM. René Gagné, Robert Corneau, Charles Coulombe, Ernest Bernier, Emile Fontaine, Diogène Labonté et Octave Gaudreau.

Différentes questions ont été ensuite discutées. Le public sera à même de juger d'ici quel temps, tout le travail qui s'est fait jusqu'à date.

Le CPC aura maintenant son local sur la rue St-Jean-Baptiste, aux salles de démonstration des poêles de la Cie A. Bélanger. C'est avec la gracieuseté de M. Ph. Béchard, que le CPC trouve dans ce local un endroit qui lui permettra de pour suivre son travail. Tout l'équipement qu'on ne peut distribuer sera entreposé dans ce local. Actuellement, presque tous ont leur équipement et sont prêts à répondre aux appels les plus pressants — chaque membre ayant reçu salopette, casque d'acier, bérêt, flashlight, pompe, stirup, brassard d'identification, livre d'instruction, etc. Ceux qui font partie du service d'incendie ont reçu le même équipement avec en plus des bottes longues en caoutchouc, imperméables, ceintures, etc., beaucoup de matériel a été distribué. Les nouveaux membres recevront graduellement l'équipement nécessaire au fur et à mesure qu'ils viendront grossir les rangs. Il y a présentement 100 membres qui font partie du CPC. L'équipement que nous recevons en petite quantité est un peu la cause qui empêche une plus grande campagne de recrutement; ceci ne veut pas dire que l'on refuse ceux qui désirent faire partie du CPC. Notre Comité, anxieux de recevoir les noms de ceux qui voudraient en faire partie, a besoin du concours de toutes les personnes disposées à aider ce mouvement de protection civile.

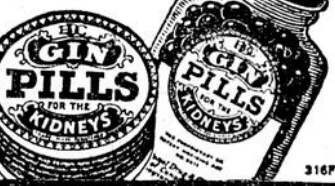
Le programme de début des premières activités, pour cette année, comprendra l'aménagement du local central, poste de Premiers secours dans la ville et ses limites; exercices des pompiers volontaires contre les incendies; exercices d'alerte, de secourisme; amélioration du service contre les incendies; enseignement aux membres par des programmes de vues éducatives; conférences; perfectionnement du système d'alarme, etc.

Nous espérons que le public appréciera tous les efforts faits en vue d'améliorer notre CPC et qu'il nous aidera dans toute la mesure du possible.

AÏE — MON DOS!

La raideur, la douleur dans le dos peuvent être causées par la paresse des reins. Les Gin Pills aident les reins à travailler plein temps! Argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait.

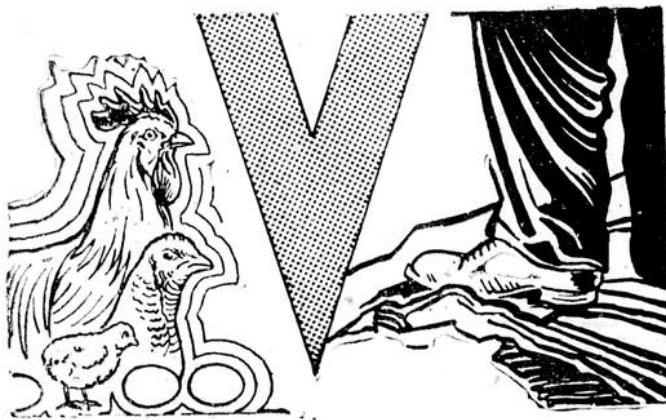
Format régulier, 40 Pilules
Gros format, 80 Pilules
Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills".



MON CHAMP DE bataille



Nos pommes de terre
**1-3 d'ACRE ou
4 SACS**
de plus par ferme!



Avec les compliments de la
Compagnie Quebec Power

**Cigarettes
SWEET
CAPORAL**

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Exposition à l'Ecole d'Arts et Métiers

M. Georges Laporte, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers, nous informe qu'il y aura, comme l'an dernier, exposition des travaux des élèves des cours du jour et du soir, à l'Ecole des Arts et Métiers, les 19, 20 et 21 juin.

L'an dernier, une première exposition des travaux des élèves avait permis au public de se rendre compte de l'importance d'une telle école pour notre ville. L'exposition de cette année sera encore plus intéressante par rapport aux perfectionnements des élèves qui, pour un bon nombre, en sont à leur deuxième année.

Les travaux exposés permettront aux visiteurs de se rendre compte du travail que l'on peut obtenir des jeunes lorsqu'ils sont bien dirigés. L'Ecole des Arts et Métiers travaille donc à préparer les jeunes pour l'avenir en leur donnant une formation qui leur permettra d'occuper des positions intéressantes capables de les faire vivre honorablement.

Le public est donc chaleureusement invité à se rendre nombreux à cette exposition ce qui sera un encouragement pour les élèves et permettra en même temps aux visiteurs d'examiner les pièces compliquées fruit du travail des élèves de 1ère et de 2ème année et de ceux des cours du soir. Nul doute que cette exposition démontrera, une fois de plus, la nécessité d'un stage d'étude pratique et théorique dans une Ecole d'Arts et Métiers telle que nous avons l'avantage d'en avoir une à Montmagny.

Les visiteurs pourront en même temps se rendre compte des améliorations apportées depuis l'an dernier, soit par l'agrandissement ou par l'addition de nouvelles machineries.

Donc, pour vous rendre compte des avantages d'une Ecole d'Arts et Métiers, et constater tous les services qu'elle peut rendre, allez visiter cette exposition qui sera tenue les 19, 20 et 21 juin.

La Récupération

La Récupération étant une organisation sous le contrôle du CPC, commencera bientôt la cueillette des matières récupérables. L'an dernier, beaucoup de difficultés sont survenues dans la cueillette et les bénéfices réalisés auraient pu être beaucoup plus forts si tout le monde avait voulu nous aider à séparer les rebuts; c'est toute une affaire que de démêler tous ces rebuts alors qu'il est si facile de le faire chacun individuellement.

Il va falloir nécessairement que tout le monde donne son petit coup de main et que chaque article, soit séparé pour que ceux qui ont à les prendre aux portes n'aient pas à refaire deux fois le même travail. Peut-on s'imaginer le travail du classement d'un ou deux chars de rebuts de toutes sortes afin de prendre la pesanture de chaque sorte de rebuts pour en établir le prix. C'est un travail excessivement long et que nous pourrions épargner à ceux qui doivent faire ce travail. La population de la ville de Montmagny a retiré du fruit de la cueillette énormément de choses du côté de protection et améliorations pour son système de protection contre les incendies.

Donc, que chacun fasse sa part et tout ira bien.

"Français!"

"Si tu n'acceptes pas que la France soit ravagée par le bolchevisme;

"Si tu n'acceptes pas que la France reste inerte et mutilée dans son Empire;

"Engage-toi dans la Légion Tricolore pour que la France retrouve un sang digne d'elle parmi les nations du continent.

"Engage-toi dans la Légion Tricolore; la communauté française, fière de toi, protégera les tiens."

Ces affiches ne restent généralement pas sur les murs plus d'une journée; la population les lacère dans la nuit, malgré la protection spéciale de la police.

Feuilles Volantes

Le compte y est!

Ce milliard ira loin...

Finies les remarques objectives!

Devise des gens de sac et de corde: au plus fort la poche!

Les Américains ne veulent pas jouer la grande partie sans At-tou...

Mais quand ils auront cet At-tou, attention, nippons, au grand chelem!

L'autre pseudonyme du pseudonyme "Grincheux Quisling le Petit".

Il y en a qui ont l'hypocrisie profonde et, d'autres à fleur de peau.

On dit que Goering n'aime pas la blitz à rebours, parce que cet âne chargé de médailles est lent à se mouvoir.

Le "Devoir" est contre les emprunts de guerre, comme il était contre le scotch et le gin. Il les dénonce, dans sa première page, il les annonce dans les autres. Tartufe lui-même eût été plus adroit et, sans doute, plus décent.

Dans un de ses récents Pamphlets, Valdombre a stigmatisé comme il convenait l'hypocrisie et la vénalité de cette feuille qu'on dirait, certains jours, sortie de quelque abri de Berlin... Mais le "Devoir" n'a pas encore publié la magistrale dénonciation de Valdombre.

TRISTAN.
(La Tribune)

● Aidez la récupération en ne détruisant pas cette copie de journal.

Nouvelles Sociales

NOUVELLES DE LA SEMAINE.

M. Georges Boulet, de Montréal, a passé quelques jours en notre ville, chez son frère, M. Alphonse Boulet.

M. et Mme Pierre C. Després, M. et Mme Robert Fortin et Mlle Claire Boulanger, étaient de passage à St-Eusèbe, dimanche dernier.

Mme Nazaire Laverdière, après avoir passé une quinzaine à Sorrel, est revenue parmi nous.

Le soldat Edouard Boutin, est revenu à Montmagny, après avoir passé une quinzaine à Ste-Sabine, Magog et Sherbrooke.

Mlle Marie-Jeanne Fréchette de Québec, est venue passer quelques jours en notre ville, l'invitée de parents.

M. Jules Falardeau, de Québec, était de passage à Montmagny, dimanche dernier.

M. Léo Roy, de Québec, a passé une couple de jours parmi nous, l'hôte de parents.

Mme Dr Sébastien Verret, était de passage en notre ville, au début de la semaine.

Mlle Maria Vézina, s'est rendue à Montréal, au cours de la semaine dernière, l'invitée de parents.

Lieut. Jules Collin, de Debert, N.-E., a passé la fin de semaine, dans sa famille.

M. Odilno Deladurantaye, était de passage dans sa famille, en fin de semaine.

Mlle Colette Boulanger, de Québec, passe actuellement quelque temps, chez son père, M. Gustave Boulanger.

M. et Mme Paul H. Paquet, de Montréal, ont passé la fin de semaine parmi nous, les hôtes de parents et amis.

Capitaine Alp. Dery, de Valcartier, a passé le dimanche en notre ville.

M. André Roy, de Québec, était de passage en notre ville, dimanche dernier.

M. Florian Bernatchez, de Québec, a passé le dimanche chez son père, M. Marius Bernatchez.

M. et Mme Georges-H. Bernier, de Québec, étaient parmi nous dimanche dernier, les hôtes de parents.

M. Guy Foucault, de Québec, a passé le dimanche en notre ville, l'invité de la famille Sam Marcotte.

M. et Mme Polydore Guay, ont passé le dimanche parmi nous, les invités de parents.

M. Jean-Marie Guérard, avocat, de Québec, était de passage en notre ville, au début de la semaine.

DECES

Le 29 mai, ont été inhumées, Louise et Marie-Ange, jumelles de monsieur et madame Louis-Georges Talbot, mécanicien, née Sophie Gaumond.

Le 30 mai dernier, eut lieu la sépulture de René, enfant de M. et madame Jean-Marie Corneau, née Cécile Blanchet, décédé samedi le 29, à l'âge de 1 an et 11 mois.

Les porteurs étaient, MM. Raymond Lamonde, Ls-Georges Caron, Marcel Corneau et Leo-Paul Blanchet.

Le 28 mai, est décédée à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, madame Laurent Gaumond, née Lucienne Dion, à l'âge de 33 ans et 4 mois.

Ses funérailles et sa sépulture eurent lieu en notre ville, mercredi, le 1er juin, à 10 heures.

Le 2 juin, eut lieu la sépulture de Christian, enfant de monsieur et madame Clément Proulx, née Marie-Anne Boulanger, décédée à l'âge de trois mois.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

Alexandre Chouinard, C. R., Avocat

38, rue St-Louis, Montmagny

NOUS GRANDIR

Section JUVENILE de la Société St-Jean-Baptiste
Collège des Frères du Sacré-Coeur, Montmagny.

SECTION ARMAND LAVERGNE

- 1.— Prière pour la race — Bertrand Montminy.
- 2.— Salut au Drapeau — André Mercier.
- 3.— Qu'il fait bon d'être Canadien — MM. Roger Caron, Roland Côté, Jacques Marquis, Richard Gauvin, Albert Lebel.
- 4.— Mot d'ordre de la Semaine : Nos Missions. Le président de la Section attire l'attention sur la nouvelle parue dans les journaux au sujet de la fondation d'une nouvelle mission par les FF. du Sacré-Coeur. En effet, l'on sait que le Rév. Frère Bertrand, s. c., présentement sous-directeur au Juvénat de Granby, sera directeur de la première mission de Cayes, Haïti. Les Frères se rendent ainsi à la demande de Mgr Collignon qui est un ancien élève des FF. du Sacré-Coeur. Mgr Collignon est l'évêque de Cayes.
- 5.— O Canada.

LA FIERTE NATIONALE

La FIERTE, chers amis, n'est pas toujours un défaut; elle est même toujours une qualité quand on la considère dans son vrai sens. Et ajoutée au mot national, que de belles choses ne va-t-elle pas exprimer!

La FIERTE consiste à savoir proclamer hautement la vérité en face de l'hypocrisie et de la fausseté; elle laisse de côté la timidité et la crainte et réagit contre l'atmosphère étouffante du snobisme et du respect humain qui nous enveloppe de plus en plus; elle méprise les vagues sourires de dédain qui souvent empêchent l'éclosion de beaux projets ou l'essor de grands élans vers le beau, vers le mieux; elle exclut la crainte de passer pour esprit étroit, pour vieux-jeu et empêche de dévier de la voie droite tous ceux qui la possèdent. En considérant tous ces effets de la fierté, comment pourrions-nous la laisser encore pleurer en exil, bannie par ce roi fatal, destructeur intempête qu'est le respect humain.

Le devoir de tous est de garder fermement et de professer sans timidité les principes de la vérité; or, nous sommes Canadiens-français, c'est un fait, pourquoi aurions-nous peur de le pro-

clamer hautement. De quelles gloires nationales peuvent donc se vanter les autres nationalités pour que, comme c'est maintenant l'usage, nous leur accordions toujours nos préférences? N'est-ce pas, au contraire, la nation canadienne française, notre nation qui possède le plus de raisons d'être fière? Je ne veux pas ici vous faire un cours sur nos raisons canadiennes d'être fiers, mais permettez-moi tout de même de vous en dire un mot. La France n'a pas laissé en Amérique un patrimoine matériel, mais elle y a laissé le patrimoine moral et spirituel qui s'est conservé jusqu'à nos jours; et puisqu'il est vrai que la religion fait la force d'un peuple, n'est-ce pas là notre plus bel héritage et notre principale raison d'être fiers. Nous sommes un peuple privilégié ayant une haute mission intellectuelle et morale; nous sommes un peuple prédestiné ayant survécu à travers les vicissitudes les plus diverses qui auraient facilement pu devenir fatales si la Providence n'y avait veillé; nous sommes un peuple fort, dans un pays bien à nous, malgré les prétentions des étrangers perfides qui nous entourent; nous sommes un peuple de héros, ayant combattu, lutté, souffert pour rester ce que nous avons fait nos premiers maîtres, et nous n'en serions pas fiers?

Comment pourrions-nous ne pas nous redresser crânement, bien en face de nos adversaires et proclamer notre désir, notre volonté de vivre. Vivre, c'est agir; vivre, c'est lutter; restons debout, la tête haute devant l'étranger; laissons à d'autres la servilité et l'esclavage. Puisqu'il n'y a pas d'immobilité possible, allons de l'avant; dépouillons le manteau de la lâcheté pour revêtir celui de la fierté.

Soyons fiers sans arrogance, dignes sans suffisance, fermes sans entêtement. Soyons fiers de notre foi, de notre langue et défendons nos droits. Osons ce que nous n'osons pas; conservons notre personnalité nationale en nous libérant des étreintes étrangères et consacrons-lui toutes nos énergies pour l'essor de notre race.

On est content bien souvent de se proclamer amateur de films américains, lecteurs de magazines; on se pâmait d'admiration devant ce qui est étranger et l'on ignore absolument notre littérature, notre théâtre, et les distractions conformes à notre culture. Notre peuple ne manque pas de ressources, à nous de les découvrir et de les encourager.

Soyons donc FIERS de ce que nous sommes; ayons confiance en nos institutions. Priions et travaillons afin qu'on ose être fiers d'appartenir à la NATION CANADIENNE FRANÇAISE et qu'on sache résister aux infiltrations étrangères. Non, ce n'est pas un tort que d'être Canadiens-Français et de le proclamer non seulement lorsqu'on y est forcé, mais même en faisant naître les occasions.

Permettez-moi, chers Amis, d'ajouter encore un petit mot pour bien faire comprendre même aux plus petits que la fierté nationale n'est pas seulement l'apanage des hommes ou des jeunes gens non, elle est une fleur précieuse que vous devez à tout prix acquérir si vous ne la possédez déjà et cultiver avec soin si vous avez le bonheur d'en jouir. Si vous êtes bien pénétrés du fait que nous devons être fiers de notre nation qui est vraiment la plus noble et la plus belle, la génération de demain le sera aussi, et c'est ainsi que se perpétueront à travers les siècles les nobles traditions qui nous donnent le droit et même le devoir d'ÊTRE FIERS.

Armand PROULX

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

CINEMA

HOTEL DE VILLE

SEMAINE PROCHAINE

Dimanche - Mardi

THIS ABOVE ALL

Tyrone Power, Joan Fontaine, Thomas Mitchell.

Jeudi - Samedi

REAP THE WILD WIND
(en couleurs)

Ray Milland, John Wayne, Paulette Goddard.

ADMISSION : 35cts

Maison à vendre ou à échanger

Dans la paroisse de St-Thomas, assez près de la gare du C.N.R., grande maison à deux logements pouvant facilement être converties en trois logements. En plus, grand terrain pour cultiver des légumes ou pour bâtir d'autres maisons. A vendre ou à échanger pour une propriété dans la ville de Montmagny. S'adresser à madame Arthur LAMARRE, 519 rue St-Jean, QUEBEC, ou à M. Narcisse PROULX, Montmagny.

22 mai

Prochain Mariage

Jeudi, le 24 juin, sera célébré, à 8 h 1/2, en l'église de St-Thomas de Montmagny, le mariage de mademoiselle Simone Têtu, fille de monsieur et madame Omer Têtu, de notre ville, avec monsieur Maurice Blanchet, fils de monsieur et madame Joseph Blanchet, aussi de notre ville.

A vendre

Un parc à renards complet. Aussi broche à renard. Une motocyclette en bonne condition. S'adresser au Capitaine Antoine Fournier, St-Jean Port-Joli. 5-juin-3fs.

Fausseté

Depuis quelque temps, on a fait circuler, dans notre ville, une fausseté sur une certaine personne. C'est celle qui a trait à ce que l'on appellera "question nègre".

Une personne dont nous avons constaté la courtoisie, à bien voulu, cette semaine, nous mettre au courant de toute cette affaire.

Afin de couper les ailes à cette fausseté et malhonnête rumeur inventée de toute pièce par des gens qui font métier de jouer avec la réputation des autres, nous tenons à informer nos lecteurs que la personne dont on a traîné le nom en public, est une personne parfaitement honnête et même plus honnête que ceux qui ont atteint à sa réputation.

Nous en avons les preuves en main.

L'Etoile du "Bloc" est pale

Sous la plume de Paul de Carignan (n'oublions pas la particularité) l'on trouve dans l'Union, petit journal chaud partisan du "Bloc" et des jeunes blocards, des aveux pour le moins déconcertants. Au fait, le "bloc" serait encore existant par le fait d'un miracle! Pas de programme, pas de chefs, (trop de chefs) il a réussi à ne pas disparaître complètement de la circulation. Voilà les admissions de ce plumeur. Naturellement, aussi longtemps qu'il y aura un "Devoir" pour lui faire de la publicité tapageuse et aussi longtemps qu'il y aura un Chaloult pour présenter des motions défaitistes à la Chambre de Québec, le "bloc" fera parler de lui. Il sera l'objet d'un retentissant éclat de rire chez notre bonne population qui aime rigoler à travers tous ses soucis et ses tracasseries.

Pore-Epic.



**PROTÉGEZ VOTRE MAISON
avec du Flo-glaze**

**C'EST UNE EXCELLENTE ÉCONOMIE DE
TEMPS DE GUERRE QUE—
de bien peindre votre propriété**

Les autorités en matière de Conservation nous encouragent à protéger nos propriétés et à "prendre soin de ce que nous possédons." Mettez-vous donc à peindre avec de la peinture Flo-glaze.

Votre propriété est beaucoup mieux protégée, si vous employez une peinture de qualité supérieure comme Flo-glaze. Cette peinture s'applique plus facilement, couvre mieux, s'étend mieux, et dure des années de plus. Consultez votre Marchand de Flo-glaze avant de commencer à peindre — il peut vous aider à épargner de la peinture, du temps et de l'argent.

Malgré la guerre, la qualité Flo-glaze est toujours la même.

The IMPERIAL VARNISH & COLOR CO., LIMITED, TORONTO

Vendu par :
U. TETU
MONTMAGNY